

Quels sont les enjeux et les conséquences de la dissuasion nucléaire israélienne : prolifération, non-prolifération, sécurité ou insécurité ?

Grégory Piet

Doctorant en sciences politiques, Université de Liège

« Que les Arabes déposent les armes et ce sera la paix.
Que les Juifs déposent les armes, et ce sera la disparition d'Israël ! »
Benjamin Netanyahu

Introduction

De nombreux auteurs, professeurs, chercheurs, journalistes et autres étudiants se sont essayés à l'étude et à l'analyse du Moyen-Orient, de ses enjeux et de ses forces en présence. L'intérêt premier de cette publication est d'en connaître davantage sur le Moyen-Orient, ses menaces et ses équilibres. L'actualité étant centrée sur la question nucléaire au Moyen-Orient, cela semblait intéressant de dégager les lignes de forces de la région. Comment, cependant, pourrions-nous analyser la question nucléaire sans tomber dans du ressassé chaque semaine dans nos différents médias ? Partir d'une réflexion centrée sur le cas de l'État d'Israël permet de remonter aux origines de l'ère nucléaire moyen-orientale, d'en décortiquer les enjeux pour la région et enfin, de comprendre la situation actuelle de conflit latent avec l'Iran. Ce Cahier se veut donc une approche différente de la problématique nucléaire au Moyen-Orient en analysant, d'abord, la dissuasion nucléaire israélienne pour finir par une mise en situation entre l'Iran et Israël. Pour sortir d'une approche exclusivement théorique, une analyse sur le terrain (exclusivement en Israël) nous a permis de trouver d'autres sources d'informations et de se détacher d'une vision transformée par celles qui nous proviennent par les différents canaux d'information tout en profitant des conseils de Professeurs – Gerald Steinberg et David Leitner – travaillant cette problématique à la *Bar Ilan University*, au département de Résolution de Conflits à Tel Aviv. L'objectif de ce Cahier est d'analyser la situation israélienne dans une région sous tension en se posant la question suivante : « quels sont les enjeux et les conséquences de la dissuasion nucléaire israélienne : prolifération, non-prolifération, sécurité ou insécurité ? ».

Dans cette visée, deux variables ont été définies selon deux axes d'analyse : la théorie de la dissuasion et les politiques nucléaires. La première variable est de savoir si la dissuasion nucléaire est facteur de menace ou de sécurité nationale. Il convient ainsi de différencier les menaces selon leur intensité diverse et leur cible. En d'autres termes, si cette étude repose sur le cas israélien, sa menace initiale et son objectif sécuritaire se doivent d'être défini sans en négliger les jeux d'influence que ceux-ci occasionnent. *In fine*, la question sous-jacente est de savoir dans quelle mesure la dissuasion peut s'avérer être un échec ou une réussite. La seconde variable porte sur la dissuasion en tant que facteur de prolifération nucléaire. Le cas de figure envisagé cherche à voir si la dissuasion nucléaire israélienne est, peut être, ou, *a contrario*, n'est pas ou ne peut être une raison de la prolifération nucléaire au Moyen-Orient. Pour analyser cela, la référence historique est nécessaire pour mettre en lumière les influences du passé sur la construction du Moyen-Orient actuel et de comprendre pourquoi la dissuasion nucléaire permet de construire un équilibre des forces au sein de cette région afin de maintenir un statu quo et d'assurer à Israël la pérennité de son État.

Enfin, après avoir défini et étudié les menaces pour Israël, ses intérêts nationaux et la construction de sa dissuasion nucléaire, il reste à analyser deux conflits à « enjeu » nucléaire qui lient Israël : l'Irak et l'Iran. Deux cas d'analyse sont proposés : l'intervention préventive israélienne sur Osirak en juin 1981 et les différents scénarii possibles entre Israël, l'Iran et la communauté internationale concernant le programme nucléaire iranien. Pour ce faire,

l'essentiel des données sur le sujet sont issues du travail de terrain et de la littérature : Pierre Razoux, Henry Laurens et Jean-Baptiste Duroselle (pour la mise en contexte et la définition de la menace initiale) ; Marc Heller, Alexandre Defay et Frédéric Encel (pour ce qui est du contexte géopolitique et le jeu des alliances) ; Avner Cohen et Thérèse Delpech (pour les questions relatives à la dissuasion, à l'ambiguïté et aux deux cas d'analyse iranien et irakien) ; l'ouvrage écrit par le « Centre Menachem Begin Heritage », Pierre Razoux et Avner Cohen (pour la partie spécifique sur l'attaque d'Osirak en juin 1981) et Thérèse Delpech, Yves Lacoste, Scott Sagan et Claire Tréan (pour les réflexions sur le cas iranien).

Les origines de la dissuasion nucléaire israélienne : la suite des guerres

Dès la création de l'État hébreu au Moyen-Orient, la situation peut laisser présager un futur inquiétant pour Israël et ce, à plusieurs égards : d'une part, concernant la géopolitique, le peuple palestinien ressent le partage du territoire comme une réelle injustice n'ayant pas respecté leur droit à l'autodétermination. D'autre part, concernant les groupes palestiniens, la discorde naît en interne lorsque bon nombre des Palestiniens refusent le retour du Mufti – religieux sunnite qui interprète la loi musulmane et détient l'autorité d'émettre des fatwas – en tant que chef du nouvel État. Très rapidement, lors du retrait des troupes britanniques, en mai 1948, la Palestine tombe dans la guerre civile où s'opposent les partisans d'Abdallah de Jordanie qui prônent le retour de la Légion arabe dans la partie arabe de la Palestine aux partisans du Mufti.

La première guerre israélo-arabe de 1948 débute le 16 mai 1948 lorsque la Syrie attaque Israël. Les responsables israéliens, à la création de l'État hébreu, avaient envisagé pareil scénario de guerre. Cet état de guerre résulte de la densité de population qui se révèle, tant du côté israélien qu'arabe, être l'élément déclencheur des conflits même si les interprétations en sont différentes. Du côté israélien, existe cette volonté de devenir un État homogène, il craint donc que cette population arabe déstabilise de l'intérieur la construction de l'État juif par une force actuellement minoritaire mais qui pourrait rapidement devenir majoritaire. Israël, dans ce but, se doit de consolider son État au détriment des populations arabes, donnant lieu à de nombreuses vagues de réfugiés palestiniens. Les vagues se succèdent dans les pays arabes voisins conduisant l'opinion publique arabe à faire pression sur ses dirigeants pour enrayer le problème des réfugiés : l'état de guerre contre Israël est ainsi déclaré. Grâce à l'homogénéité ethnique de la région littorale obtenue par l'expulsion des Palestiniens (plan Dalet), Israël réussit à arrêter la progression des troupes égyptiennes. Cependant, dans la partie juive de Jérusalem, les forces israéliennes se sont trouvées encerclées par les forces jordaniennes, soutenues par l'insurrection interne de la population arabe.

Il convient de constater que la répartition des forces en présence est différente entre la guerre « inter palestinienne » et la guerre de 1948. Alors que le premier conflit donne un avantage relatif aux forces israéliennes qui disposent de quelque 14.000 à 20.000 hommes contre deux à trois fois moins dans les rangs palestiniens – Israël essuie pourtant de lourdes pertes humaines –, dans le second conflit, les forces s'équilibrent. Les forces arabes comptent environ 24.000 hommes répartis entre l'Égypte (10.000 hommes), la Jordanie (4500 hommes), la Syrie (3000 hommes), l'Irak (3000 hommes) et le Liban (3000 hommes) tandis que les forces israéliennes peuvent compter sur un effectif de 30.000 hommes. Au départ de ce conflit, la supériorité arabe est qualitative : elle dispose d'un meilleur armement, d'un plus grand entraînement et de troupes fraîches. Toutefois, les Arabes, dépendant des occidentaux – essentiellement des Anglais pour le ravitaillement en armes et en munitions –, vont subir, sous pression des États-Unis, un embargo général imposé sur les armes au Proche-Orient afin d'éviter que les Britanniques et les Américains n'approvisionnent, respectivement, Arabes et

Israéliens. L'Union soviétique, quant à elle, ne respecte pas le jeu occidental et transfère des armes tchèques à Israël via les ports yougoslave et roumain. La supériorité en hommes et en armement des forces israéliennes devient alors écrasante face à des États arabes qui ne se voient plus approvisionnés.

Après le retrait des troupes britanniques du Moyen-Orient de la grande base militaire de Suez au 1er janvier 1957, Israël se retrouve seul face à une augmentation des menaces tantôt par des opérations commandos, tantôt par des actes terroristes, tantôt par des rapprochements entre les pays arabes. Cependant, isolé au sein du Moyen-Orient, Israël va également le devenir face aux grandes puissances mondiales en ce sens qu'un plan d'attaque occidental contre Israël est mis sur pied. La Jordanie se prépare à de nouvelles élections libres à la fin octobre 1956. Dans ce contexte électoral, l'Irak, afin d'assurer la sécurité de la Jordanie contre une éventuelle incursion israélienne, propose de mettre ses troupes à la disposition de l'État jordanien. Israël déclare aussitôt qu'une telle manœuvre serait considérée comme un *casus belli* contre Israël et précise que la réaction serait alors immédiate. De leur côté, les Britanniques préviennent Israël qu'ils se sont engagés à défendre l'intégrité territoriale de la Jordanie. Par ce jeu d'alliances défensives, les tensions montent d'un cran et les responsables militaires britanniques reçoivent l'ordre de préparer un second plan d'opération, cette fois, non plus contre l'Égypte (Canal de Suez) mais contre l'État hébreu. Quant aux États-Unis, soucieux d'éviter un nouveau conflit israélo-arabe, ils intensifient leurs avertissements et préparent une intervention sous forme de livraisons d'armes à l'État qui serait attaqué, qu'il soit arabe ou israélien. Au même moment, le 29 octobre 1956, commencent la crise de Suez et les premières attaques israéliennes contre l'Égypte.

Finalement, la menace la plus importante pour Israël va être l'entrée de l'Union soviétique au Moyen-Orient. S'entremêlent alors menaces objectives, menaces subjectives et insécurité nationale, alimentées par le jeu des alliances. Avec l'arrivée de l'Union soviétique, trois volets doivent être pris en compte : la menace communiste via la Syrie et l'Égypte, la menace nucléaire et la troisième guerre mondiale. La Syrie est la première préoccupation des observateurs occidentaux et israéliens car au regard des élections du 24 septembre 1954, elle serait en passe d'effectuer un virement vers la gauche radicale et le communisme – certains journaux américains estimant que la Syrie est devenue le pays leader du communisme arabe. Avec l'Égypte, la situation est également inquiétante car après le succès de Bandung, Gamal A. Nasser se rapproche de l'Union soviétique – réaction supposée au pacte de Bagdad destiné à ceinturer le bloc de l'Est. Moscou rentre au Moyen-Orient par crainte de la présence américaine de plus en plus imposante en Méditerranée, augmentant ainsi la capacité de frappe nucléaire américaine. Les foyers de tensions entre États arabes, occidentaux (la Grande-Bretagne et la France, essentiellement) et Israël s'intensifient dans la seconde moitié des années 50. L'URSS en profite alors – n'étant pas signataire de la déclaration tripartite sur la restriction des armements – en proposant des armements aux pays arabes et un soutien aux commandos palestiniens. Après un premier refus en 1954, Gamal A. Nasser va, ensuite, par l'intermédiaire de Chou En Lai, en juillet 1955, accepter l'offre russe. Au mois d'août, un accord secret est conclu entre les deux États : les armes passeront par la Tchécoslovaquie en raison du climat de détente entre l'Occident et l'URSS. Dans le même temps, des armes tchèques sont livrées à la Syrie. Avec l'Union soviétique comme nouveau partenaire majeur, la course à l'armement débute au Moyen-Orient. La menace reste omniprésente car les États arabes se réarment et peuvent contester les positions territoriales israéliennes, forts d'une nouvelle source d'approvisionnement en armes. La réaction de l'État d'Israël est double face à cette course à l'armement. Certes, la menace est majeure et les risques de nouveaux conflits augmentent, cependant, aussi paradoxal que cela puisse paraître, Israël voit la menace soviétique comme l'opportunité de recueillir l'aide extérieure dont l'État a tant besoin pour assurer sa sécurité. La première réponse vient du gouvernement français de Pierre Mendès-

France qui amorce ainsi une réorientation de la politique française dans le Moyen-Orient, ayant perdu son influence en Syrie. L'ultime menace pour Israël apparaît à la suite de la crise de Suez, à la fin de l'année 1956, quand les services secrets occidentaux et israéliens voient dans la livraison d'armes entre la Syrie et l'Union soviétique, le prélude à une troisième guerre mondiale. En plus de cela, le 5 novembre, au terme de la guerre, l'URSS adresse un ultimatum à la France, l'Angleterre et Israël pour l'arrêt immédiat des offensives à l'encontre de l'Égypte. Dans le cas contraire, une allusion faite à une possible utilisation de l'arme nucléaire, l'envoi de volontaires, de navires et d'avions soviétiques. Les États-Unis font alors pression pour obtenir un cessez-le-feu immédiat à Suez. Entre temps, Moscou prévient l'Égypte qu'elle est dans l'incapacité d'apporter une telle aide logistique : le bluff nucléaire est une réussite totale pour l'Égypte, l'URSS et les autres pays arabes du Moyen-Orient.

I Du secret au démenti (1956-1964)

Dès 1956, Israël va mener en parallèle deux programmes de recherche en matière nucléaire. Le premier, officiel, reçoit l'appui américain grâce au programme « Atomes pour la paix » (Razoux, 2006, p. 475). L'aide américaine vise, dans le domaine nucléaire, trois objectifs : promouvoir l'usage pacifique du nucléaire, enrayer la propagande soviétique contre le programme nucléaire américain ainsi qu'encadrer et contrôler la recherche nucléaire internationale. En 1955, les États-Unis livrent ainsi à Israël un petit réacteur de recherche installé sur le site Nashal Soreq (à 50 kilomètres au sud de Tel-Aviv). Le site reste sous contrôle de la commission américaine de l'énergie atomique mais la donne change en 1956 avec la crise de Suez lorsque les tensions entre les États-Unis et Israël sont alors palpables. Rentre en course un second programme, clandestin, grâce à l'aide de l'État français. Après l'échec diplomatique de la crise de Suez et la position de plus en plus faible de la France au Moyen-Orient, les liens de coopération entre les deux pays se renforcent. À la suite de la négociation de Sèvres, trois accords, signés les 12 décembre 1956, 21 août et 3 octobre 1957, confirment les termes de l'aide française à Israël en matière nucléaire. L'objectif est double : pour la France, qui développe son propre programme nucléaire, elle peut ainsi profiter du savoir-faire américain dont dispose Israël avec le programme nucléaire parallèle, « Atomes pour la paix ». Quant à Israël, la France devient un allié essentiel après les mésaventures américaines suite à la crise de Suez mais également une source d'approvisionnement tant pour les composants nucléaires – notamment l'eau lourde – que dans le domaine de l'armement avec de nouveaux fournisseurs comme Dassault ou Saint-Gobain. Dans le courant de l'année 1957, la France livre à Israël son premier réacteur nucléaire de 24 Mt. Les travaux de construction de la centrale nucléaire débutent en 1958 sur le site de Dimona, en bordure du désert du Néguev. La même année, Israël se fournit secrètement en eau lourde auprès de la Grande-Bretagne – sans en informer Washington –, en Norvège, en France et en Roumanie. L'aide britannique a trois objectifs : enrayer la montée en puissance de Gamal A. Nasser, contrer le réarmement des pays arabes par l'Union soviétique et renflouer les caisses de la couronne britannique dangereusement vides après la crise de Suez. En ce qui concerne l'approvisionnement en uranium, Israël passe par l'Afrique du Sud et par une firme d'extraction d'uranium américaine (*Numec*).

Cependant, avec l'arrivée du Général de Gaulle à la Présidence de la IV^e République française, la relation avec Israël change et la coopération nucléaire prend fin. L'objectif du Président de la République, en mettant un terme à la relation franco-israélienne, est, en fait, de réorienter sa politique étrangère dans un sens plus favorable aux pays arabes. Finalement, le 21 janvier 1961, le général de Gaulle cesse toute coopération nucléaire avec Israël.

II La construction de l'ambiguïté (1964-1968)

II.1 Passage du démenti à l'ambiguïté

C'est le 28 décembre 1962 qu'il est fait, pour la première fois, état, par John Kimche, correspondant des services israéliens, du potentiel nucléaire israélien dans un article paru dans la *Jewish Observer and Middle East Review* intitulé : « politique de dissuasion nucléaire indépendante israélienne » (Razoux, 2006, p. 478). Le gouvernement américain réagit immédiatement à la lecture de cet article, intensifie ses demandes d'inspection du site de Dimona et multiplie les vols de reconnaissance au-dessus de l'usine israélienne. L'attitude américaine traduit deux objectifs apparents : d'une part, le Président John F. Kennedy se fait le fer de lance de la non-prolifération de l'arme nucléaire au Moyen-Orient ; or la possibilité d'une prolifération nucléaire israélienne engendre le risque d'un engrenage qui pourrait s'étendre à l'Égypte grâce à l'aide soviétique et de scientifiques allemands. D'autre part, les États-Unis viennent de sortir de la crise des missiles de Cuba et ne veulent en aucun cas qu'une nouvelle course à l'armement s'amorce au Moyen-Orient, évitant ainsi toute escalade des tensions avec Moscou. Du côté égyptien, grâce aux aides soviétique et allemande, Gamal A. Nasser s'est lancé dans un ambitieux programme de missiles balistiques théoriquement capables d'atteindre le territoire israélien. En 1963, ce programme en est à ses premiers balbutiements, mais il est un moyen de pression efficace face aux États-Unis. L'URSS, par l'intermédiaire de son ministre des Affaires étrangères, Andreï Gromyko, multiplie ses déplacements à Washington pour stopper le programme nucléaire israélien. Son objectif est identique à celui des Américains : éviter une nouvelle escalade entre les deux grandes puissances en envisageant des actions conjointes entre Moscou et Washington pour faire pression sur Israël. En contrepartie, le Président John F. Kennedy propose à Israël d'être placé sous le parapluie nucléaire américain. Golda Meir y est favorable mais Shimon Pérès et David Ben Gurion y sont farouchement opposés. Une raison essentielle à ce refus réside dans le concept du « jamais oublier » (Guggenbühl, 2007), très important dans une relation entre différents acteurs : Israël ne peut oublier le revers de la crise de Suez et l'attitude américaine à son encontre. L'État hébreu est ainsi voué à se défendre seul car, les États-Unis, en fonction de leur politique au Moyen-Orient – soit pour contrecarrer l'expansion soviétique, soit pour satisfaire aux exigences de pays arabes (Arabie Saoudite et Égypte, essentiellement) – ne peuvent être un allié fiable pour l'État hébreu. Le gouvernement israélien doit pourtant se résoudre à accepter la visite d'experts américains sur le site de Dimona à partir de la fin de l'année 1963. D'autres visites suivent sans pour autant que les inspecteurs américains obtiennent la preuve que l'usine a pour objectif de développer un programme nucléaire militaire. Entre-temps, Israël a repoussé plusieurs fois la première visite des experts américains pour murer une partie des installations sensibles. Les Américains multiplient cependant les pressions contre Israël et entretiennent ainsi un climat de crise latente entre les deux pays.

II.2 Entre réconciliation et ambiguïté

En 1964, profitant de l'arrivée de Lyndon Johnson à la présidence des États-Unis, le gouvernement israélien négocie avec Washington la poursuite de son programme nucléaire, au prix d'une nouvelle alliance et du maintien de l'ambiguïté destinée à préserver les apparences. La relation entre le Premier Ministre israélien Lévi Eshkol et le Président américain Lyndon Johnson est toute différente de la précédente entre David Ben Gurion et John F. Kennedy. Alors que le précédent résidant à la Maison-Blanche voulait que les États-Unis soient le leader de la lutte contre la prolifération nucléaire, Lyndon Johnson n'est plus aussi farouchement opposé à l'accession d'Israël au rang de puissance nucléaire. Les raisons à cela sont multiples : la confrontation avec l'Union soviétique s'intensifie et la guerre du

Viêtnam occulte les préoccupations de prolifération nucléaire de la scène internationale. De plus, le nouveau Président américain ne dispose que d'une année pour préparer et reconduire un nouveau mandat à la Maison-Blanche. Face à lui, Lévi Eshkol n'est pas David Ben Gurion en ce sens que la peur de la « sanctuarisation du territoire » (Cohen, 1999, p. 3) israélien n'est plus le leitmotiv du nouveau Premier ministre, plus confiant en l'avenir que son prédécesseur. Les relations conflictuelles, tendues et de confrontation qui régnaient entre John F. Kennedy et David Ben Gurion ne sont plus et le climat entre les deux nouveaux dirigeants de 1964 change de tonalité : le programme nucléaire israélien trouve un retour positif à Washington. C'est donc le passage de la période de confrontation à une nouvelle étape des relations israélo-américaines : l'ambiguïté. Pour préserver leur partenaire américain, les dirigeants israéliens vont définir, à ce moment – et ce, avant même de posséder réellement la bombe atomique – leur doctrine d'emploi de la force atomique : « Israël ne sera pas la première puissance à introduire des armes nucléaires au Proche-Orient, tant que les États-Unis fourniront Israël en armements conventionnels sophistiqués afin qu'Israël puisse se défendre sans recourir aux armes nucléaires » (Cohen, 1999, pp. 195-196). Cette stratégie déclaratoire est ambiguë pour trois raisons : la première est que les États-Unis veulent rester le fer de lance de la lutte contre la prolifération nucléaire à travers le monde ; ainsi, accepter qu'Israël développe son programme nucléaire sous l'aval américain donnerait un discrédit certain à la politique américaine. Ensuite, Israël doit aussi rassurer son nouvel allié qui craint de perdre sa crédibilité auprès de ses partenaires arabes si l'objet de cette nouvelle alliance venait à être découvert. Enfin, il est impératif d'éviter que l'Égypte n'intervienne militairement de manière préventive à Dimona. Or, Gamal A. Nasser redouble ses interventions dans ce sens, comme en témoigne le rapport de l'ambassadeur américain au Caire au printemps 1964 : « Si Nasser avait la preuve ou l'intime conviction qu'Israël a commencé la production d'armes nucléaires, il pourrait bien attaquer Israël de manière préventive pour tenter de détruire l'usine de production atomique » (Razoux, 2006, p. 481) ou encore, comme le mentionne un document de la Maison-Blanche du 12 décembre 1964 : « pour sa propre survie, l'Égypte pourrait avoir avantage à tout faire pour prévenir l'utilisation éventuelle d'armes nucléaires au Proche-Orient » (Razoux, 2006, p. 481). Mais, cette stratégie déclaratoire ne dément en aucune façon qu'Israël puisse posséder l'arme nucléaire. En effet, cet État ne donne, à aucun moment dans sa nouvelle doctrine, l'information qui confirmerait que le programme nucléaire israélien a été démantelé comme le voulaient John F. Kennedy et Andreï Gromyko. Tout laisse à penser, au contraire, que le programme nucléaire israélien est à présent lancé. Il faut finalement attendre quelques mois, le 3 mars 1965, pour qu'Israël informe les États-Unis que leurs premiers essais du missile Jéricho 1, sur l'île du Levant en France, se déroulent de manière satisfaisante.

II.3 De l'ambiguïté à l'opacité

Les déclarations de Gamal A. Nasser ou de ses ministres et les rapports américains se succèdent, dans le courant des années 1965, 1966 et suivantes – le Maréchal Amer, Ministre égyptien de la Guerre, Georges Pompidou en octobre 1965 ou le rapport de l'ambassadeur américain au Caire au printemps 1966 –, et confirment ce que les américains redoutaient : Gamal A. Nasser est à présent informé de l'avancement du programme nucléaire israélien. Toute porte à croire que, avant 1967, il envisageait sérieusement la possibilité d'une offensive militaire contre Israël visant à neutraliser son potentiel nucléaire. Tout d'abord, l'année 1967 est avancée comme l'échéance au-delà de laquelle les Israéliens disposeront, selon les renseignements militaires soviétiques, de la bombe atomique. Ensuite, l'Égypte craint d'être prise pour cible par des frappes israéliennes sur la ville du Caire ou le barrage d'Assouan. Gamal A. Nasser ne veut toutefois pas aller à l'encontre du droit international : il veut agir en état de légitime défense en poussant ainsi Israël à prendre l'initiative de l'attaque. L'objectif

du Raïs est de détruire Dimona avant qu'Israël ne possède définitivement la bombe atomique. Pour ce faire, il réordonne ses troupes pour faciliter une percée dans le désert du Néguev afin d'atteindre le site nucléaire israélien qui se situe à 60 kilomètres de la frontière égyptienne. De plus, deux vols de reconnaissance par des chasseurs égyptiens sont ordonnés les 17 et 26 mai 1967 au-dessus de la centrale nucléaire. Au même moment, Washington est informé par le Chef du Mossad qu'Israël possède l'arme atomique tandis que le Kremlin informe la Maison-Blanche que l'Égypte et la Syrie viennent de passer sous son parapluie nucléaire. Au terme de la guerre des Six Jours, l'ambiguïté prend fin pour plonger dans une nouvelle période. L'opacité annonce le début de la dissuasion nucléaire israélienne. Cependant, même si celle-ci entre en jeu au moment de la guerre des Six Jours, elle ne produira ses effets qu'ultérieurement : lors de la guerre du Kippour.

III La construction de l'opacité

En octobre 1973, le gouvernement israélien est surpris par le déclenchement de la guerre du Yom Kippour étant donné que les chefs d'État égyptien et syrien étaient informés de l'existence de l'arsenal nucléaire israélien. Néanmoins, la certitude qu'avait Anouar El Sadate sur l'existence de cet arsenal nucléaire le convainc de ne planifier qu'une offensive très limitée. Le Président égyptien a compris qu'une guerre menaçant les intérêts fondamentaux de l'État hébreu risquait de dégénérer en affrontement nucléaire. Pourtant, il décide de maintenir son projet et ce, pour des raisons tant de politiques internes que externes. Il est faible et isolé sur la scène politique interne et une offensive contre Israël lui permettrait de redorer son blason aux yeux de sa population. Il sait également que l'Égypte va avoir besoin d'une aide américaine pour rehausser l'économie du pays mais ne peut désavouer sa position de leader tiers-mondiste et sa population qui serait opposée à une quelconque aide occidentale. Finalement, la question des territoires perdus lors de la guerre des Six Jours est un vecteur très important car cette défaite est considérée comme une humiliation pour la population égyptienne. Tous ces éléments permettent de mettre en exergue que la dissuasion nucléaire : israélienne n'a pas, dans ce cas, été un échec et que la guerre du Kippour a été un « test des capacités » par l'Égypte contre Israël car aucun des intérêts vitaux de l'État hébreu n'est remis en cause par l'Égypte – l'effectif militaire égyptien mis en place étant trop peu important pour remettre en question l'existence de l'État d'Israël (8000 hommes et une centaine de chars). Ensuite, en ce qui concerne l'irrationalité d'une telle attaque, elle ne se justifie pas dans ce cas puisque Anouar El Sadate est conscient de ses forces militaires. La justification doit être recherchée dans la légitimité de l'action. Elle permet ainsi de répondre aux attentes du peuple égyptien – récupérer les territoires occupés –, recevoir une aide américaine indirecte – due à la guerre et à la stabilisation des relations avec l'État d'Israël – et enfin, rendre du prestige à l'Égypte sur la scène moyen-orientale. Par conséquent, si la dissuasion nucléaire israélienne est une réussite, c'est aussi grâce à un coup de bluff magistralement orchestré – au même titre que l'Union soviétique l'a utilisé lors de la crise de Suez – en laissant planer la possible utilisation de l'arme nucléaire sur l'Égypte « en cas d'aggravation brutale de la situation » (Razoux, 2006, p. 487). Dans cette situation, Israël n'aurait utilisé une frappe nucléaire pour les raisons que ses intérêts vitaux n'étaient pas menacés et que l'Égypte était sous parapluie nucléaire soviétique. Finalement, aux termes des accords de paix avec l'Égypte, Washington et Israël – à présent dans la période de réconciliation depuis 1969 et les relations entre Golda Meir et Richard Nixon – envisagent une coopération sur l'acquisition de la bombe à hydrogène qui donne ainsi lieu à la poursuite de l'opacité israélienne.

À la fin de l'année 1970, Moshe Dayan envisage, comme Shimon Pérès, une nouvelle doctrine de défense : la reconnaissance officielle par Israël de son statut de puissance nucléaire. Cependant, cette doctrine n'est pas mise à exécution pour plusieurs raisons apparentes :

premièrement, cette déclaration risquait pour l'État hébreu de perdre le soutien des États-Unis qui sont, plus encore qu'auparavant, engagés dans la lutte contre la prolifération nucléaire ; deuxièmement, elle révélait les liens secrets entre certains pays occidentaux actuels ou passés et Israël ; troisièmement, cette doctrine avait un effet irréversible, il était ainsi impossible de faire marche arrière ultérieurement ; la politique d'ambiguïté n'avait plus lieu d'être ; quatrièmement, Israël devait éviter que les États du Moyen-Orient, pris de panique par cette annonce, renforcent leurs alliances avec l'URSS ainsi qu'entre eux afin de défier ou remettre en cause l'existence de l'État hébreu au sein du Moyen-Orient ; enfin, par cette déclaration, le risque d'atténuer la vigilance de l'armée était considérable dans le raisonnement du gouvernement israélien.

Golda Meir rejette la proposition en confirmant le caractère vital du programme nucléaire israélien tant par les bénéfices des alliances que par son caractère ambigu. Un dernier événement renforce la volonté israélienne de maintenir l'opacité sur son programme nucléaire : une nouvelle alliance avec les États-Unis. En effet, les États-Unis et l'État d'Israël progressent sur la voie de l'acquisition de la bombe à hydrogène aux termes des accords de camp David au cours de l'année 1975. Les autorités américaines restent, toutefois, soucieuses de l'impact que l'arsenal nucléaire israélien aurait sur leur propre stratégie de dissuasion nucléaire fondée sur la riposte graduée. C'est dans cette optique que l'ambiguïté israélienne est maintenue – Israël évitant, de ce fait, d'entrer en conflit avec les politiques américaines au Moyen-Orient.

La dissuasion nucléaire : une nécessité pour l'État hébreu

I Perception de la menace par les acteurs politiques israéliens : les menaces subjectives

La première menace mise en exergue pour Israël est la densité de population arabe. Dès la création de l'État d'Israël, David Ben Gurion est parfaitement conscient de cette situation et déclare que « avec une telle composition de la population, il n'y a pas de certitude absolue que le gouvernement soit détenu par une majorité juive ; on ne peut avoir un État juif fort et stable aussi longtemps que les juifs ne composent que soixante pourcents de la population. Il faut donc aborder la question avec une nouvelle approche, nous devons penser comme un État » (Laurens, 2005, p. 82).

Suivant l'approche réaliste, l'acteur qui évolue sur la scène internationale est l'État ; le concept-clé du paradigme réaliste qui en est ainsi dérivé est l'intérêt national. « Les politiques étrangères de toutes les nations doivent nécessairement se référer à leur survie en tant que leur exigence minimale » (Morgenthau, 1958, p. 66). Ce que Hans Morgenthau présente comme une exigence naturelle, l'approche néoréaliste structurelle (Waltz) le déduit logiquement de « l'anarchie », c'est-à-dire de l'état de nature du système international. Pour Kenneth Waltz, la sécurité est le bouclier physique qui permet la survie de l'identité propre.

I.1 Le « Judéocide » et la « levantisation »

La proximité temporelle par rapport à la seconde guerre mondiale joue un rôle indéniable dans la construction subjective de la menace : le « Judéocide » permet ainsi de comprendre le choix de l'hypothèse du pire, autrement dit, la crainte de l'extermination qui traverse l'ensemble des choix stratégiques israéliens. À cela s'ajoute une autre menace subjective, interne à l'État hébreu : c'est ce que David Ben Gurion définit comme une « hantise de levantisation ». En d'autres termes, la société change, l'émigration change, alors que les premiers juifs venaient de l'occident, à présent une forte vague arrive, pour la plupart d'anciennes communautés juives du monde arabe ne partageant pas les mêmes valeurs et les

mêmes normes culturelles que les premiers émigrants. Enfin, la troisième menace subjective construite par l'État d'Israël apparaît en réponse au plan Dalet. Les pays arabes voisins analysent les politiques d'expulsion de populations arabes comme une volonté expansionniste d'Israël. Ces pays utilisent alors un discours radical, un discours négationniste, sous la pression de leur opinion publique, à l'égard d'Israël. La menace pour Israël se situe au niveau du ton populiste du discours des chefs d'États arabes de pays comme la Syrie, l'Égypte ou encore la Jordanie. Aujourd'hui, des parallèles peuvent encore être faits entre les discours populistes de l'Iran et cette menace subjective ; ceux-ci seront analysés ultérieurement.

I.2 Le nationalisme arabe

Il reste un dernier volet aux menaces subjectives : le nationalisme arabe. Pour illustrer ce cas, il est intéressant de se pencher sur trois exemples : les cas syrien, égyptien et le nationalisme palestinien – tous trois représentant une menace différenciée pour l'État d'Israël. Pour prendre acte du constat de ce nationalisme arabe, il importe de remonter aux politiques étrangères du gouvernement de Guy Mollet qui décide d'augmenter ses livraisons d'armes et d'avions à Israël au nom de la lutte contre l'adversaire commun qu'est le nationalisme arabe. Pour la Syrie, l'impact de la crise de Suez est très important car le discours de Gamal A. Nasser sur la nationalisation du Canal de Suez du 26 juillet 1956 mentionne explicitement la solidarité et l'union entre l'Égypte et la Syrie. Pour l'opinion publique syrienne, au terme de ce conflit, Gamal A. Nasser devient le héros arabe par excellence. C'est pourquoi, le 30 octobre, au lendemain du début de la crise de Suez, Shukri Al-Quwwatli, président de la République de Syrie, part pour Moscou demander l'aide soviétique afin de défendre et protéger l'Égypte : les Soviétiques ne peuvent intervenir militairement mais la Syrie reçoit de l'armement en quantité. L'esprit national arabe est présent dès le début du conflit et cette réaction syrienne est la continuité d'événements antérieurs qui ont eu lieu trois mois auparavant en Égypte. En juillet, Gamal A. Nasser veut nationaliser la compagnie concessionnaire du Canal de Suez, symbole par excellence de la présence étrangère en Égypte. Alors que la Grande-Bretagne défend sa présence sous prétexte du maintien de la stabilité d'une voie d'eau internationale, l'Égypte ressent cette occupation britannique comme la volonté de préserver une mainmise occidentale sur son territoire et, par expansion, au Moyen-Orient. Gamal A. Nasser considère que l'indépendance de son pays passe ainsi par la nationalisation totale de la gestion du Canal. Cependant, il craint que les Britanniques n'interviennent à l'annonce de sa volonté de nationalisation ; il doit donc faire une analyse des forces anglaises en présence dans la région. Depuis que les Britanniques ont quitté la base militaire du Canal, les troupes sont regroupées à Chypre, l'Égypte est donc hors de portée pour une intervention immédiate. Gamal A. Nasser fait alors son discours sur la nationalisation du Canal de Suez le 26 juillet tout en multipliant les manœuvres diplomatiques avec l'occident, espérant ainsi que la pression internationale contraindrait la France et l'Angleterre d'intervenir au Moyen-Orient. Gamal A. Nasser commet pourtant une erreur de calcul car les gouvernements français et anglais préparent, au même moment, une attaque contre ce « nouveau Hitler », comme le décrivait Anthony Eden (Premier Ministre britannique, 1955-1957) en parlant de Gamal A. Nasser. Au terme de la crise de Suez, les tensions entre Arabes et forces israéliennes s'intensifient au sein de l'État hébreu. L'élément déclencheur du nationalisme arabe en Palestine est le massacre de près de cinquante paysans arabes dans le village de Kafr Kassem par une patrouille israélienne. Les responsables israéliens sont jugés mais rapidement libérés. Cette affaire marque ainsi le début du nationalisme palestinien.

I.3 Insécurité nationale

Après neuf années de menaces continues, la fin de l'année 1956 marque un changement dans la concrétisation de la sécurité israélienne. Il est, bien entendu, difficile de fixer avec

précision le début de la période de transformation liée aux menaces successives vers un état d'équilibre, mais, la négociation de Sèvres pourrait être ce point de départ, ou, tout au moins, l'amorce, la transition vers un nouvel équilibre. Plusieurs éléments peuvent donner un éclairage à ce dossier. Tout d'abord, le 22 octobre 1956, David Ben Gurion se rend à Sèvres, en région parisienne pour conclure l'accord final de l'attaque contre l'Égypte afin de récupérer le Canal de Suez. Ce n'est pas la préparation de cette attaque qui nous importe mais les propositions faites par David Ben Gurion pour construire un nouvel Orient arabe et donner une nouvelle direction aux politiques israéliennes durant les prochaines décennies par « un règlement complet des problèmes du Moyen-Orient. Selon lui, la Jordanie n'était pas viable en tant qu'État indépendant et devait être partagé, la région à l'est du Jourdain allant à l'Irak en échange de l'engagement d'accueillir et d'installer les réfugiés arabes sur son sol ; l'ouest de la Jordanie ferait partie d'Israël comme région autonome. Le Liban devrait également abandonner certains de ces secteurs musulmans pour garantir sa stabilité, désormais fondée sur les régions chrétiennes du pays. Dans un Moyen-Orient aussi structuré, la Grande-Bretagne exercerait son influence sur l'Irak qui comprendrait l'est de la Jordanie, et sur le sud de l'Arabie ; la sphère française, en relation étroite avec Israël, comprendrait le Liban et peut-être aussi la Syrie. Le Canal de Suez aurait un statut international garanti et le détroit de Tiran passerait sous contrôle israélien » (Laurens, 2005, p. 175). Alors que par le passé, Israël envisageait ses positions exclusivement de manière défensive, à présent, David Ben Gurion souhaite réorienter sa politique de sécurité. Il se tourne vers un contrôle externe et une redéfinition de la carte du Moyen-Orient : c'est le signe d'une volonté réelle de s'impliquer davantage dans cette région, non plus comme petit État dans une région arabe mais comme acteur essentiel – voire premier et comme atout occidental face aux diverses menaces identifiées en amont.

L'insécurité s'accroît à la fin de l'année 1956. La France est le dernier soutien d'Israël mais sa position devient de plus en plus faible au Moyen-Orient et sur la scène internationale, après son échec lors de la crise de Suez. Isolé, la priorité de David Ben Gurion est alors de consolider l'État hébreu. Il considère cette consolidation non pas comme un objectif mais comme une finalité car, dans son optique, lorsque les États du Moyen-Orient auront pris conscience de l'irréversibilité de l'État juif, la paix sera alors induite, « automatique ». Cependant, Israël ne peut faire de concession ou de compromis aux revendications arabes, qui serait alors considéré comme un acte d'impuissance dans le chef de l'État juif. Céder sur un point quelconque serait une démonstration de faiblesse, créerait un précédent et conduirait inexorablement à la destruction de l'État. C'est en quelque sorte la définition du complexe de Massada : « il s'agit de la représentation qu'entretiennent les Juifs israéliens d'évoluer seuls dans un environnement hostile, sur un bastion ultime et vital, et de devoir résister et combattre coûte que coûte plutôt que risquer un nouvel exil ou la soumission ». C'est cette dimension psychologique et symbolique qui se trouve ici et se traduit par la devise : « la seconde fois, Massada ne tombera pas » (Encel, 2004, p. 279). Il en reste certaines traces aujourd'hui encore en Israël : en discutant avec des jeunes israéliens, lors de mon séjour de recherche à Tel Aviv, ce même discours réapparaissait concernant la situation actuelle avec l'Iran.

Enfin, c'est ici, dans la construction de la puissance, dans cette période de transition que le sens apparaît. Ce sens défini comme « fondement, unité et finalité » est le vecteur de la transformation de la menace en équilibre des forces. Le fondement du projet collectif répond à une demande de sécurité qui depuis la création de l'État n'a jamais été envisagée, seule comptait, durant ces premières années, la survie de l'État. À présent, les moyens militaires sont relativement suffisants pour dire que la survie n'est plus en cause. La phase suivante est alors la sécurité, fondement de ce projet collectif. Cependant, comment Israël pourrait-il répondre à cette demande et assurer ainsi la pérennité de la collectivité ? Le nucléaire peut être la réponse appropriée suivant « un niveau sécuritaire proportionnel à la menace

maximale »¹. En d'autres termes, si l'on répond au jeu d'alliances par un autre jeu d'alliances, à une offensive militaire par une contre-offensive, la menace nucléaire, même si elle ne fut que bluff dans le chef de l'Union soviétique, engendre une réponse de sécurité nucléaire. Le projet collectif a besoin d'une identité et d'une quête de légitimité. L'identité est présente dès la construction de l'État hébreu mais elle doit être continue ; cependant, la « levantisation » risque de compromettre l'identité, il faut donc éloigner cette menace par un projet collectif fort qui permet à tous de s'identifier dans la construction de l'État. Ensuite, la légitimité est la résultante de l'irréversibilité de l'État juif qui passe par une puissance prépondérante face aux autres pays. Enfin, l'insécurité est réduite par l'arme nucléaire afin d'établir et maintenir un nouvel équilibre. Ce raisonnement paraît cohérent dans la structure du monde de l'époque où les États-Unis et l'URSS se font face en deux blocs distincts, chacun sachant qu'un faux pas pourrait entraîner la destruction de l'ensemble. Cette logique cohérente, Israël l'assimile à sa position face aux autres pays du Moyen-Orient, l'arme nucléaire apparaît ainsi comme la reconstruction du système d'équilibre mondial à l'échelle régionale. Finalement, la finalité est la concrétisation, le résultat du fondement et de l'équilibre : c'est cette projection vers quelque chose de meilleur, vers l'aboutissement de la construction et la reconnaissance de l'État par les États voisins. C'est l'image de la paix en tant que résultat du projet collectif, de la recherche de sécurité et de l'équilibre des forces régionales.

En définitive, au terme de la crise de Suez, la donne a changé par rapport au 22 octobre 1956, les alliances arabes et soviétiques se sont renforcées tandis que les alliances et protectorats occidentaux ont pris fin. L'URSS est devenue d'autant plus populaire que les États-Unis ont perdu de leur influence au Moyen-Orient, alors que la France et l'Angleterre disparaissent de l'échiquier moyen-oriental. La menace nucléaire a été brandie par l'Union soviétique. Cette série d'éléments mène alors Israël à choisir l'arme nucléaire, aidé par la France qui respecte les promesses faites en marge de la négociation de Sèvres de livrer le savoir-faire nécessaire pour la fabrication d'un armement nucléaire. S'ajoute à cela, un calcul stratégique traduit par : « un niveau sécuritaire proportionnel à la menace maximale ».

II Perception de la menace par les acteurs militaires israéliens : les menaces objectives

Face à cette guerre inter-palestinienne, la force israélienne, autrement dit la *Haganah* – milice juive, ancêtre de *Tsahal* –, adopte une position défensive avec le mot d'ordre de n'abandonner aucune implantation juive même si celle-ci se trouve en zone arabe par rapport au plan de partage du territoire. L'idéologie prime davantage que la stratégie : dès le début des affrontements – cela sera le fil rouge de la définition de l'insécurité pour Israël – le mot d'ordre est de ne rien lâcher, ne pas reculer, et ce, au détriment de bon nombre de pertes humaines.

La menace objective pour l'État d'Israël est à présent « individualisée » : Israël entre dans une phase de contentieux avec ses pays voisins dont les plus importants sont les contentieux égyptien et syrien qui portent, dans le premier cas, sur deux points essentiels : la question du désert du Néguev et le contentieux du Canal de Suez. La conquête du Néguev est d'une importance stratégique pour un accès direct vers la mer Rouge et ainsi au Golfe d'Akaba. L'Égypte refuse à Israël la conquête de ce territoire, considérée comme illégale car conquise après la signature de l'armistice de Rhodes et condamné par le conseil de sécurité. Concernant le Canal de Suez, le problème est tout autre, les Égyptiens, étant toujours en état de guerre avec Israël, interdisent le passage sur le Canal à tout navire.

¹ Ce concept est inexistant dans la littérature scientifique sur la sécurité ou la menace nucléaire. Il est inspiré de la stratégie américaine de la menace graduée qui est transformée pour illustrer ce concept de « sécurité proportionnelle ».

Dans le cas syrien, le contentieux porte essentiellement sur deux fronts : l'eau et le Golan. La menace de l'eau est bien réelle puisqu'elle est un élément vital pour Israël notamment par la gestion du Jourdain. Le détournement des eaux du Jourdain par Israël pour irriguer le désert du Néguev est au centre des débats. Le Golan est dans la ligne directe de la question de l'eau entre Israël et la Syrie puisque, en 1952-1953, le haut plateau du Golan est considéré comme une zone démilitarisée mettant fin au contentieux frontalier. Cependant, dès 1953, Israël commence à détourner les eaux du Jourdain à partir de cette zone. Le contentieux dure toute la période des années 50 mais au début des années 60, l'armée syrienne installe sur les hauteurs du Golan des batteries d'artillerie qui bombardent alors les positions Israéliennes dans cette zone (ex)-démilitarisée. Pour résoudre le problème de la répartition des eaux du Jourdain, les États-Unis proposent le plan Johnston. Ce plan sera refusé de part et d'autre : les Syriens envisagent un nouveau plan où le lac-réservoir se trouverait en territoire syrien, privant ainsi Israël de toute source d'eau pour son territoire. Israël anticipe la menace d'un conflit aquifère et entame, dès 1953, des travaux de détournement dans la région du Jourdain entre les lacs de Huleh et de Tibériade. La Syrie proteste, l'ONU condamne les travaux israéliens et les États-Unis menacent de sanctions ; Israël se retranche derrière une autre solution qui sera de diversifier ses apports aquifères du lac de Tibériade. Les tensions ne diminuent pas pour autant entre les deux pays.

Tableau 1a – Résumé des menaces (menaces objectives)

	Interne	Externe
Menace objective	Densité de population	
		Première guerre israélo-arabe 1948
	Terrorisme : incursions jordaniennes	
	Menace « individualisée » : contentieux égyptien (désert du Néguev) contentieux syrien (Golan et Jourdain)	
		Union soviétique et communisme
		Menace occidentale

Tableau 1b – Résumé des menaces (menaces subjectives)

Menace subjective		Nationalisme arabe
		Nationalisme syrien
		Nationalisme égyptien
	Nationalisme palestinien	
	« Judéocide »	
	« levantisation »	
		Discours populisme arabe
		Menace nucléaire

L'équilibre des forces : un enjeu militaire majeur

Reposant essentiellement sur une base nationale durant la guerre froide, la sécurité évolue aujourd'hui davantage vers une perspective régionale ou internationale. Dans la conception hobbesienne de la politique internationale, l'unilatéralisme adopté par les États a pour visée la satisfaction de l'intérêt national. Pour assurer leur propre sécurité, les États sont incités à ne compter que sur leurs propres moyens, à cause de la structure anarchique du milieu international et de sa nature violente. L'anarchie internationale tout d'abord est synonyme d'état de guerre : jamais un État n'exclut l'hypothèse de voir, un jour, un autre État prendre les armes contre lui. De même, aucun État n'écarte pour toujours l'hypothèse d'utiliser la force armée. C'est en quelque sorte l'application du « survivre, c'est vaincre » (Aron, 2004, p. 654) de Raymond Aron. La sécurité est alors l'objectif le plus important pour les États. « Ce n'est qu'à condition que leur survie soit assurée qu'ils cherchent à satisfaire d'autres intérêts tels que la tranquillité, le profit, ou la puissance » (Battistella, 2006a, p. 162).

Resurgit alors le principe hobbesien du « chacun pour soi », ou « *self-help* », en vertu duquel un État ne peut et ne doit compter que sur lui-même pour assurer sa survie : à l'état de nature, dit Thomas Hobbes, chacun a « la liberté [...] d'user comme il le veut de son pouvoir propre, pour la préservation de sa propre nature, autrement dit de sa propre vie, et en conséquence de faire tout ce qu'il considérera, selon son jugement propre et sa raison propre, comme le moyen le mieux adapté à cette fin » (Battistella 2006a, p. 160). Alors que le recours à la force ne peut être exclu, les États ne peuvent assurer leur sécurité que par eux-mêmes, étant donné que, par définition, « chaque État voit dans tout autre une menace » (Battistella 2006a, p. 107) : l'analyse de Thomas Hobbes est alors transférée à la politique internationale affirmant qu'à l'état de nature, les hommes ne « vivent sans aucune autre sécurité que celle dont les munissent leur propre force ou leur propre ingéniosité » (Battistella 2006a, p. 162).

I Le dilemme de la sécurité

Dans la continuité du « *self-help* » de Thomas Hobbes, John Herz parle du « dilemme de la sécurité » : « Partout où existe une société anarchique [...] émerge ce que l'on peut appeler le dilemme de la sécurité. Les groupes ou individus vivant dans une telle configuration doivent être, et généralement sont, soucieux de leur sécurité en raison des risques d'être attaqués, assujettis, dominés, voire annihilés par d'autres groupes ou individus. Désireux de se mettre à l'abri de ces risques, ils sont amenés à acquérir de plus en plus de puissance en vue d'échapper à l'impact de la puissance d'autrui. Or, voilà qui rend les autres moins sûrs et les contraint à se préparer au pire. Étant donné que nul ne saurait jamais se sentir complètement en sécurité dans un monde composé d'unités en compétition, la lutte pour la puissance s'ensuit, d'où le cercle vicieux de la sécurité et de la puissance » (Battistella 2006a, p. 91). Chaque État interprète ses propres mesures comme défensives et celles des autres comme potentiellement menaçantes, quoi qu'ils fassent : « dans un environnement anarchique, la source du confort de l'un est source de craintes pour l'autre. Ainsi, un État qui accumule les instruments de guerre, même pour sa propre défense, est considéré par les autres comme une menace nécessitant une réponse. Cette réponse confirme alors la raison de s'inquiéter du premier État » (Battistella 2006a, p. 91). Démarre alors la spirale « action-réaction », l'escalade « insécurité-puissance-insécurité » (Battistella 2006a, p. 92), entre deux ou plusieurs États.

II L'équilibre des forces

L'analyse de « l'équilibre des puissances décrit l'état d'un système international ou régional caractérisé par une distribution approximativement égalitaire des capacités entre les États ou entre les grandes puissances ou les puissances régionales » (Smouts, 2003, p. 196). David Hume (XVIII^e siècle) va considérer qu'il y a un équilibre des puissances lorsque les rapports de forces ne permettent à aucun État de concentrer « entre ses mains des forces telles que les États voisins soient incapables de défendre leurs droits contre lui » (Smouts, 2003, p. 196). Il apparaît, dans notre cas d'étude, essentiel de partir d'une réflexion sur l'équilibre des forces, autrement dit, sur la multipolarité. Avec cette particularité, cependant, qu'il ne faut pas perdre de vue tout au long du raisonnement, le maintien du statu quo, le maintien des équilibres des forces, avec tout ce que cela implique. L'instrument par excellence de la multipolarité n'est autre que le jeu souple des alliances avec pour objectif de maintenir l'ordre établi et, par cela, éviter un risque de rupture de l'équilibre. Liées à l'équilibre de puissances, il faut aussi s'intéresser aux politiques de l'équilibre. Ces politiques ont pour but de « maintenir l'équilibre des puissances, [...ainsi que...] d'assurer à la fois la sécurité de tout un chacun et la stabilité de l'ensemble » (Smouts, 2003, p. 196). En fonction de la répartition plus ou moins égalitaire des capacités, « aucun État ne peut espérer imposer sa volonté à autrui par le recours à la force, étant donné le résultat aléatoire d'un tel recours » (Smouts, 2003, p. 196). Pour augmenter ses capacités, la politique d'équilibre préconise alors la mise en place d'alliances afin d'« empêcher tout autre État d'accumuler des forces supérieures à celles de ses rivaux coalisés » (Smouts, 2003, p. 197). Les alliances se définissent pour leur part en termes d'amis et d'ennemis en fonction des intérêts propres à chaque pays qui sont, soit mis en commun le temps de rétablir l'équilibre, soit opposés, s'il y a une volonté de contrecarrer l'équilibre des forces. Cette remise en question de l'ordre établi peut bien entendu entraîner une guerre dite d'« intérêt systémique » (Barrea, 2002, p. 197) parce qu'elle est menée dans le but de rétablir l'ordre des forces. Pourtant, la politique d'équilibre peut échouer si une puissance ascendante menace de déstabiliser le statu quo. À ce moment-là, « les autres puissances ne doivent pas hésiter à recourir à la violence armée, en vue de maintenir l'équilibre menacé ou de rétablir l'équilibre rompu : le but poursuivi de la politique d'équilibre est en effet non pas la paix,

définie comme l'absence de recours à la force, mais la stabilité, définie comme absence de perturbation, ou du moins comme neutralisation des effets perturbateurs » (Smouts, 2003, p. 197). Pour retrouver l'équilibre, les États peuvent soit augmenter leurs capacités militaires, soit s'allier avec d'autres pour empêcher tout autre État de prendre l'ascendant. C'est la définition présentée par Raymond Aron : « il y a équilibre lorsque aucun État n'accumule des forces supérieures à celles de ses adversaires coalisés » (Smouts, 2003, p. 198). Cependant, comme le souligne Marie-Claude Smouts, cette définition peut aussi signifier qu'il y ait « équilibre lorsqu'un État accumule autant de force que ses adversaires coalisés » (Smouts, 2003, p. 198). Ce type d'équilibre est alors très proche d'un déséquilibre des puissances au bénéfice de la puissance prépondérante face à toutes les autres puissances prises individuellement, « synonyme d'ordre hégémonique » (Smouts, 2003, p. 198). La réaction des autres puissances pourrait, dans ce cas, conduire à des alliances visant à équilibrer ou à contrer la puissance prépondérante ; l'équilibre des puissances passerait alors à l'équilibre de la puissance. La puissance dominante, quant à elle, s'efforcerait de maintenir l'ordre établi en empêchant toute alliance remettant en question le statu quo. Il reste, néanmoins, que, avec ce constat, la puissance dominante appliquerait une politique hégémonique sous le camouflet d'une politique d'équilibre et du maintien du statu quo.

Enfin, l'on peut constater que la notion de « *free rider* » reste toujours présente dans ce type de guerre, puisque un ou plusieurs États pourraient profiter de l'intervention d'un seul en vue du maintien du statu quo. Le paradoxe de l'équilibre des forces est que la notion de compétition est omniprésente entre les États, alors même que l'objectif de l'équilibre reste le maintien de l'ordre établi. Comme le fait remarquer Kenneth Waltz, « le sort de chaque État dépendant de ses réponses à ce que les autres États font [...], la compétition produit une tendance à la similitude entre les adversaires [...]. Les États en compétition imitent l'innovation militaire conçue par le pays le plus fort et le plus ingénieux » (Barrea, 2002, p. 198). C'est, pourtant, essentiellement ce mimétisme que veut éviter Israël en prenant la place du « plus fort » dans la région pour qu'au contraire l'équilibre des forces reste en état et ne soit pas contrecarré. C'est pourquoi, pour un bon fonctionnement de la théorie de l'équilibre des forces, la vigilance (Barrea, 2002, p. 198) est de rigueur pour prévenir et identifier tout mouvement déstabilisateur.

III La stratégie de dissuasion « du faible au fort »

La possession de la bombe à hydrogène permet tout d'abord aux autorités israéliennes de jouer pleinement le jeu de la dissuasion même si celle-ci repose sur un discours officiellement ambigu pour préserver les intérêts de Washington et ne pas s'inscrire en violation des traités internationaux. Cependant, Israël a aussi ses propres intérêts en jeu et des objectifs bien définis. Premièrement, l'arme atomique est censée contrebalancer la présence des missiles balistiques Frog et Scud dans les arsenaux syrien et irakien, équipés de têtes chimiques supposées, voire nucléaires. C'est la raison avancée par les dirigeants israéliens pour justifier toute intervention militaire afin de stopper les programmes nucléaires de leurs adversaires. C'est de la sorte qu'ils ont légitimé leur raid contre la centrale irakienne d'Osirak, en juin 1981. Deuxièmement, l'objectif principal israélien consiste à rester le plus longtemps possible la seule puissance nucléaire au Moyen-Orient, en vue d'obtenir le maximum de contreparties lorsque cette position ne sera plus tenable et qu'il faudra admettre le statut nucléaire d'autres acteurs régionaux. La dissuasion nucléaire est, dès lors, considérée comme une monnaie d'échange face aux nouvelles menaces dans la région – preuve qu'elles ne peuvent être un état d'équilibre mais une période de transition et de transformation de l'équilibre des forces.

La stratégie nucléaire israélienne est dite « dissuasion du faible au fort » et cela, selon divers éléments. Sur un point opérationnel, il semble que la visée israélienne passe par l'utilisation des représailles massives contre les centres de pouvoir et les populations adverses, dans le cas

où les intérêts vitaux de l'État hébreu, volontairement non définis, viendraient à être gravement menacés. L'idée même de demi-mesure semble absente de ces stratégies ; c'est pourquoi, certains parlent de « sanctuarisation du territoire » qui reflète parfaitement l'idéologie israélienne. Son but ultime consiste à convaincre l'adversaire, même le plus puissant, qu'il s'expose à des représailles intolérables s'il venait à menacer l'existence d'Israël. L'adversaire doit ainsi considérer son territoire en alerte dès le moment où il menace l'État d'Israël, et cela, pour une raison : la dissuasion dite « du faible au fort » ne repose en aucun cas sur le principe de la riposte mais sur l'attaque, étant donné la taille, généralement petite, du territoire défendu. En effet, si Israël devait attendre qu'une frappe nucléaire soviétique ait touché son territoire, il ne serait plus capable de répliquer. Cette stratégie « du faible au fort » est la stratégie nucléaire de petites et moyennes puissances face à une menace nucléaire plus grande contre laquelle la puissance moyenne peut infliger de lourds dommages avant d'être à son tour touchée. Cette stratégie a été notamment utilisée par la France contre l'URSS durant la guerre froide, selon les mêmes conditions que l'État hébreu.

Cependant, même si la stratégie nucléaire israélienne est similaire à la stratégie nucléaire française, il n'en va pas de même concernant la dissuasion nucléaire, car l'apport essentiel à la dissuasion nucléaire israélienne est les politiques nucléaires d'ambiguïté. Pourquoi cette différence entre deux puissances moyennes alors qu'elles utilisent toutes deux une stratégie identique ? La réponse qui en ressort peut être la suivante : « la double dissuasion du faible au fort »². Cette double dissuasion traduit la stratégie « du faible au fort », autrement dit, la possibilité pour une puissance moyenne de contrebalancer la grande puissance en lui infligeant, en cas d'affrontement nucléaire, des dommages tels que le coût serait plus élevé que les gains. Toutefois, la stratégie du « faible au fort » peut aussi, conjointement à la première définition, être interprétée comme la dissuasion de la puissance moyenne (Israël), désavantagée par sa taille (22.000 km², 14 km entre la mer et la frontière en son point le plus étroit par rapport au tracé des frontières de 1948), face à la puissance prépondérante qui ne serait plus l'URSS mais la densité des pays arabes voisins. C'est ainsi que, d'une part, la stratégie dite « du faible au fort » se justifie face à la menace de la puissance prépondérante, et que, d'autre part, cette même stratégie est complétée par une dissuasion nucléaire ambiguë et opaque. Israël, devant faire face à deux puissances prépondérantes, unit ambiguïté et stratégie de dissuasion « du faible au fort ». Les menaces perçues par de l'État hébreu sont ainsi définies de manière objective et subjective.

Finalement, même si jamais Israël n'a accepté de passer sous le parapluie nucléaire américain, les États-Unis ont une part importante de responsabilité dans la construction de la stratégie israélienne « du faible au fort », notamment, par l'accord secret concernant la bombe à hydrogène, fin 1975. Ensuite, en reprenant le schéma relatif aux relations entre Américains et Israéliens, il apparaît que, selon l'analyse progressive des archives, la réconciliation entre les États-Unis et Israël a produit ses premiers effets aux termes du premier sommet de Camp David entre Menahem Begin et Anouar El Sadate. Néanmoins, en raison des efforts américains dans la « *counter proliferation* » – notamment sous la présidence de Jimmy Carter qui prônait le désarmement et le contrôle des armements –, l'on peut considérer, au regard des archives, qu'une véritable coopération nucléaire entre les deux pays n'a débuté qu'à partir de la présidence de Ronald Reagan ; et ce, au travers de sa politique antisoviétique au Moyen-Orient.

² Cette notion de « double dissuasion » n'est présente dans aucun ouvrage, ni aucune source de référence, c'est un concept qui ressort de diverses lectures sur le cas israélien (tant chez Avner Cohen que chez Pierre Razoux, ou Janice Gross Stein), c'est en quelque sorte une synthèse tant de la menace perçue par Israël que de la mise en place de sa dissuasion.

IV Le choix israélien de développer son programme nucléaire

Marc Heller met en évidence trois facteurs qui influencent le choix d'Israël de développer son propre programme nucléaire (Maghreb-Machrek, 2004, pp. 84-89). Le « *no choice* » en est un facteur constitutif déterminant à la suite des différents revers que l'État subit face à ses alliances diverses, Israël se considère comme le seul à pouvoir assurer sa défense, ne pouvant compter que sur ses propres forces. Restent en mémoire la crise de Suez et l'attitude américaine ainsi que la fin des relations de coopération entre la France et Israël en 1961 sous le Général de Gaulle. Ce concept peut rappeler combien le « complexe de Massada » a pu, au même titre, peser dans la mise en œuvre d'un programme nucléaire. C'est en quelque sorte la recherche d'une garantie suprême de sécurité face à la mémoire collective juive qui ne peut oublier l'extermination des Juifs d'Europe, la Shoah et la non-reconnaissance de l'État par les autres pays de la région moyen-orientale. Le deuxième facteur important est – comme cela a été développé dans la dissuasion dite « du faible au fort » ainsi que dans la menace initiale – l'infériorité numérique. Dès 1948, les États arabes et les groupes palestiniens affichent comme intention avérée de « refouler les Juifs à la mer », pour les plus modérés, tandis que, chez les plus extrémistes, il s'agit de les exterminer. Le troisième facteur qui a conduit à la mise en place d'un programme nucléaire israélien constitue en ceci que l'action militaire ne peut être envisagée qu'en dernier recours, avec un profond sentiment, tant chez les dirigeants israéliens que dans l'opinion publique, du « plus jamais cela ». La maîtrise des armes nucléaires apporte ainsi une garantie majeure à cette angoisse philosophique et historique.

Enfin, l'utilisation de l'option nucléaire pourrait aussi, le cas échéant, jouer un rôle de chantage ou de pression sur les alliés : « Tant que les États-Unis fourniront Israël en armements conventionnels sophistiqués » (Cohen, 1999, p. 196) ; ou *a contrario*, l'option nucléaire pourrait être un véritable coup de bluff contraignant l'adversaire. Quant à l'ambiguïté, les décideurs israéliens l'ont eux-mêmes définie comme « délibérée », s'agissant, à la fois, de faire savoir qu'Israël dispose de capacités nucléaires virtuelles mais qu'à l'heure actuelle, elle ne lui reconnaît pas une manifestation tangible ou officielle. En d'autres termes, Israël avertit son environnement hostile de l'existence d'une capacité avérée, qui peut se traduire par une technologie maîtrisée, des ingénieurs ou encore un centre de recherche nucléaire, mais qui n'était pas *a priori* transformé en armes. En travaillant dans le département de Résolution de Conflits de l'Université Bar Ilan de Tel Aviv, le même mot d'ordre transparaissait dans les informations recueillies sur le terrain. David Leitner, assistant du Professeur Gerald Steinberg, insistait sur le fait que, en aucun cas, la communauté internationale ne peut affirmer qu'Israël possède l'arme nucléaire. Le compte de l'*International Institute for Strategic Studies* repose sur un calcul sommaire en fonction du type de réacteur, des quantités d'uranium et d'eau lourde, des années (entre le premier jour du programme nucléaire et aujourd'hui, autrement dit 40 ans), avec une production moyenne de 5 bombes par an ; ce qui donne un total de plus ou moins 200 têtes nucléaires actuellement. David Leitner faisait tout de même remarquer que cela pouvait être un magnifique coup de bluff. À qui alors attribuer l'essai nucléaire d'octobre 1979 au large des côtes africaines ?

Tableau 2 – Contexte nucléaire

ENJEUX								
Infériorité numérique	Action militaire en dernier recours	France	Non-prolifération	USA	URSS			
Eviter une intervention militaire préventive dans un pays du Moyen-Orient		protéger la coopération avec la France concernant l'alliance tripartite	Eviter la prolifération des programmes nucléaires au Moyen-Orient	Se mettre à l'abri face aux diverses sanctions américaines possibles ; confrontation entre J. F. Kennedy et D. Ben Gurion				
	Avertir du début de la période de dissuasion ; prendre la température			Protéger Johnson et la politique américaine de non-prolifération nucléaire	Voir les réactions soviétiques à l'annonce du programme nucléaire	Ambiguïté	Ambiguïté (1964-1969)	
	Guerre du Kippour		Eviter la prolifération des programmes nucléaires au Moyen-Orient	La crédibilité américaine est en jeu	Eviter tout conflit ouvert avec l'URSS	Opacité	Réconciliation (1969...)	
	Guerre du Golfe		Eviter la prolifération des programmes nucléaires au Moyen-Orient	Réconciliation entre USA et Israël ; protéger la crédibilité des USA		Opacité		

La remise en question de l'équilibre des forces : pour Israël, une obligation d'intervenir ?

La dissuasion ne prend pas fin d'une manière radicale mais s'estompe à partir de la fin des années 70 pour donner forme à de nouvelles menaces. La dissuasion nucléaire israélienne a en quelque sorte un « effet pervers ». Bien qu'elle assure la sécurité de l'État d'Israël, elle crée des menaces pour les États arabes moyen-orientaux qui, à leur tour, veulent les enrayer. Les nouvelles mesures sécuritaires définissent une nouvelle menace pour Israël, et ainsi de suite. C'est l'illustration du dilemme de la sécurité, de la spirale « action/réaction/action » et de la dialectique « menace/puissance/sécurité ». S'il fallait définir un événement multiplicateur de la perception d'une menace par les États du Moyen-Orient, elle pourrait être l'essai nucléaire du 22 septembre 1979. Ce jour-là, les satellites américains et soviétiques détectent une explosion nucléaire atmosphérique au sud de l'océan Indien (à 2000 km des côtes sud-africaines). Aucune des puissances nucléaires reconnues n'ayant déclaré leur implication, les services de renseignements ont conclu qu'il s'agissait d'un essai clandestin très probablement conduit par Israël.

Au terme de la période d'équilibre, mise en place grâce à l'arme nucléaire, et sa variable de transformation (la dissuasion nucléaire), il résulte un nouvel état d'équilibre défini par de nouvelles menaces. Au nombre de trois, elles peuvent être une augmentation de l'insécurité internationale (réaction de la scène internationale face à une nouvelle menace potentielle), une intervention préventive de la part d'Israël et enfin, une insécurité nationale perçue par un État tiers en réaction aux mesures de sécurité et de prolifération nucléaire israélienne – ce sont les cas d'Osirak ainsi que, probablement, de l'Iran.

Cette dernière partie envisage tout d'abord la possibilité d'une intervention unilatérale israélienne face à la menace, au travers des concepts de légitime défense et de guerre préventive contre un tiers État, en l'occurrence, l'Irak. Ensuite, le cas iranien, analysé suivant le concept de l'insécurité nationale, donne lieu à une autre grille d'analyse passant par un

nouvel état d'équilibre et la prolifération nucléaire – traduit par une course aux armements et le « dilemme de la sécurité ».

I L'Irak

I.1 Légitime défense et guerre préventive

Selon l'article 51 de la Charte de l'ONU et la résolution 3314, constitue un cas de légitime défense « une agression armée » (« *armed attack* »). Cependant, l'agresseur est-il dans tous les cas celui qui prend l'initiative de l'agression ? Ceci n'est pas toujours avéré ; il peut arriver que l'État agressé, ou se considérant potentiellement menacé par un autre État, anticipe l'attaque. Cela sous-entend que la légitime défense peut se justifier par une intervention préventive suivant le concept de la « présomption d'agression » : « L'emploi de la force armée en violation de la Charte par un État agissant le premier constitue la preuve suffisante à première vue d'un acte d'agression, bien que le Conseil de sécurité puisse conclure, conformément à la Charte, qu'établir qu'un acte d'agression a été commis ne serait pas justifié compte tenu des autres circonstances pertinentes, y compris le fait que les actes en cause ou leurs conséquences ne sont pas d'une gravité suffisante » (Article 2 de la résolution 3314 de l'Assemblée générale de l'ONU du 14 décembre 1974). Parmi les types de légitime défense, il y a celui de la guerre préventive qui a comme objectif de mettre fin à une menace construite sur le long terme.

La guerre préventive est ici analysée en se référant au bombardement stratégique et à Giulio Douhet, père de l'école de la stratégie aérienne. Le bombardement stratégique vise à contraindre l'adversaire à modifier son comportement. Pourtant, au fil des guerres, l'usage du bombardement stratégique n'a pas toujours satisfait à son objectif premier d'infléchir le comportement de l'adversaire. La question que se pose alors Charles-Philippe David est de savoir si « l'influence et l'efficacité du bombardement aérien sont meilleures en situation de coercition que de guerre totale ». Il conclut à ce propos que « la punition n'a de chance de fonctionner que lorsque l'enjeu est secondaire » (David, 2006, p. 219). Giulio Douhet fut le premier à saisir les avantages du bombardement stratégique aérien : des attaques menées par voie aérienne contre des infrastructures militaires – dans le cas qui nous occupe ici – qui enjoindrait l'adversaire à renoncer à combattre ou à poursuivre son activité. Cette stratégie militaire offensive favorise donc la prévention en vue d'obtenir une victoire rapide ou le retour au statu quo. Cette approche du bombardement stratégique semble privilégiée, d'autant plus qu'avec les progrès technologiques, le matériel de pointe se perfectionne et devient de plus en plus raffiné et précis. Dans cette dernière partie, deux cas d'application sont analysés. Le premier, historique, porte sur la frappe israélienne contre le réacteur irakien d'Osirak en 1981. Le second cas, actuel, envisage les enjeux et les conséquences d'une frappe stratégique israélienne sur un centre névralgique du programme nucléaire civil « supposé » de l'Iran. À cela, cependant, s'ajoute une autre donnée que le cas irakien ne possédait pas, certains réacteurs nucléaires iraniens pourraient être construits à proximité de grandes villes, comme Téhéran, se retrouvant alors dans la même dialectique que l'URSS au temps de la guerre froide, les risques d'une frappe stratégique israélienne pourrait, en cas d'échec, être fâcheuse, voire source de représailles. L'on comprend d'autant mieux toute la complexité des bombardements stratégiques dans ce schéma et le jeu des alliances qui pourrait s'ensuivre avec la position syrienne aux frontières d'Israël – ce que n'avait pas l'Irak en 1981. En lien avec les frappes stratégiques peut être développée l'analyse des progrès technologiques en matière d'armement.

Finalement, comme le souligne Bernard Brodie, « jusqu'à présent le but principal de notre appareil militaire a été de gagner les guerres, désormais, il doit être de les prévenir » (Coutau-Begarie, 2005, p. 470). Dans cette perspective, la dissuasion et l'ambiguïté nucléaire

israélienne doivent avant tout jouer leur rôle de prévention de conflit ou de guerre ; le cas échéant, le recours à la force de frappe stratégique pourrait être une option militaire à considérer. Cependant, selon le concept d'ambiguïté israélienne relatif à l'arme nucléaire, les bombardements stratégiques ne peuvent être réalisés que grâce aux armes conventionnelles ; l'objectif étant de n'utiliser l'arme nucléaire que comme dissuasion et non comme une option militaire. L'ambiguïté perdrait alors toute sa crédibilité si l'arme venait à être utilisée, ce serait ainsi la fin de l'ambiguïté, sans compter les conséquences régionales qui s'ensuivraient. La puissance de l'arme nucléaire est telle que l'on a eu tendance à croire qu'elle rend la guerre impossible mais elle n'a pu pour autant entraîner un changement dans la nature des relations internationales, dominées par les rivalités entre États. C'est pourquoi, l'usage de forces conventionnelles, comme les frappes stratégiques, doivent être envisagées pour appuyer davantage la dissuasion nucléaire qui ne suffit plus à elle seule à préserver le statu quo régional.

I.2 Osirak

La situation irakienne concernant la centrale nucléaire Osirak se divise en deux actes : le premier est la relation de coopération qui prend forme entre la France et l'Irak au printemps 1975 tandis que le second naît lorsque la France décide, au début de l'année 1978, d'informer Israël de sa collaboration avec le gouvernement irakien.

En avril 1975, débute le premier acte en prenant en compte trois facteurs déterminants : d'abord, une délégation irakienne, conduite par Saddam Hussein, rencontre Jacques Chirac qui accepte de livrer à l'Irak deux réacteurs nucléaires, baptisés Tammouz 1 et Tammouz 2. Ensuite, la France n'a pas encore souscrit au traité de non-prolifération nucléaire et peut donc développer des partenariats nucléaires avec les pays désireux de se doter de centrales nucléaires civiles, au risque qu'elles soient détournées à des fins militaires, hors de contrôle de l'AIEA. Al Tawita est choisi comme site de construction de la centrale nucléaire, situé à une vingtaine de kilomètres au sud-est de Bagdad. Enfin, un dernier facteur important dans cette situation conflictuelle est le rapprochement entre les gouvernements, services secrets et militaires israéliens et iraniens. Cette collaboration permet de comprendre pourquoi l'Irak est, à présent, isolé au sein du Moyen-Orient puisque ni Israël, ni la Syrie, ni l'Iran, ni l'Égypte ne souhaitent un État irakien fort au sein de la région. Le deuxième acte s'annonce lorsque la France prévient, en janvier 1978, Israël de sa coopération nucléaire avec l'Irak à qui la France livre douze kilos d'uranium enrichi à nonante-trois pourcents. L'État hébreu décide alors de sonder le Shah d'Iran sur la mise en œuvre d'une possible action militaire conjointe. Toutefois, même si les forces militaires des deux pays entretiennent une coopération très étroite, l'Iran ne fait aucun signe positif dans ce sens, Israël ne pouvant compter que sur ses propres troupes. Au même moment, Bagdad acquiert, auprès du gouvernement italien, un laboratoire de retraitement du plutonium. Il s'ensuit, en date du 23 août de la même année, une réunion de crise du gouvernement israélien qui envisage une intervention contre la centrale nucléaire d'Osirak. Les avis sont, cependant, partagés car, à cette heure, une action militaire préventive ne se justifie pas et renforcerait l'isolement d'Israël sur la scène internationale.

Le contexte géopolitique change le 17 septembre 1980 lorsque l'Irak entre en guerre contre l'Iran. L'optimisme est de mise chez les experts israéliens qui analysent ce conflit comme long et coûteux pour le gouvernement irakien pouvant retarder leur programme nucléaire. À la fin du mois de septembre, l'Iran bombarde la centrale d'Osirak sans atteindre son objectif, cependant, même si le raid iranien est un échec, grâce à l'étroite collaboration entretenue avec Israël, le Mossad reçoit un complément d'informations concernant les installations irakiennes et peut ainsi planifier au mieux sa propre opération en jouant sur l'effet de surprise – l'Irak étant occupé sur le front iranien. Selon AMAN, le service de renseignements militaire

israélien, le réacteur Tammouz 1 devrait être opérationnel en novembre 1981. Avec les résultats de ce rapport, le Conseil des ministres décide de confier à l'armée l'attaque contre la centrale nucléaire irakienne.

Sur le plan personnel, cette offensive est une aubaine pour Menahem Begin car les prochaines élections sont prévues en juin 1981 et même si de nombreux Israéliens lui sont reconnaissant d'avoir conclu le traité de paix avec l'Égypte, ils lui reprochent son autoritarisme politique et sa mauvaise gestion de l'économie nationale.

Le 3 juin 1981, l'opération « opéra » débute et le raid contre la centrale nucléaire irakienne est exécuté le 7 juin avec pour atout majeur, l'effet de surprise grâce au front iranien. Lors de la préparation de l'intervention, l'armée israélienne doit prendre en considération trois éléments. Le premier est psychologique et historique. En effet, Israël, de par sa culture militaire ne peut accepter de laisser un soldat vivant ou mort en territoire ennemi. C'est dans cet objectif qu'un commando se tient prêt à intervenir au départ dans le désert jordanien et saoudien. De cela découlent deux inconnues : les réactions de la Jordanie et de l'Arabie Saoudite. Du côté jordanien, alors que l'armée israélienne s'attendait à de possibles représailles, le roi Hussein de Jordanie donne l'ordre à son aviation de ne pas décoller. Les mesures de prévention israélienne – l'armée de l'air israélien survolait constamment sa frontière avec la Jordanie – s'avèrent inutiles tant envers la Jordanie qu'envers l'Arabie Saoudite. Du côté de la communauté internationale et du gouvernement américain, cette attaque est vivement condamnée, tandis que Menahem Begin est réélu le 30 juin. Quant au gouvernement israélien, il justifie son opération comme un acte de légitime défense et de guerre préventive face à une menace potentielle sur le long terme tant pour lui-même que les autres pays du Moyen-Orient. L'Égypte, contre toute attente, par l'intermédiaire de son ambassadeur, félicite Israël pour cette opération.

II L'Iran

II.1 Insécurité nationale et intérêt national

L'Iran n'en est pas à ses balbutiements concernant son programme nucléaire ; déjà sous l'ère soviétique, il essayait d'acquérir l'arme atomique. C'est pourtant depuis la fin de l'année 2002, que le programme nucléaire iranien s'est intensifié et ce, pour différentes raisons. Tout d'abord, il y a un sentiment d'insécurité nationale à l'encontre d'Israël, en tant que puissance régionale, et plus encore à l'encontre des États-Unis. Le raisonnement iranien se fonde sur les préceptes de l'histoire pour justifier son programme nucléaire. L'Iran veut définir une nouvelle stratégie face à l'hégémonie américaine et à ses politiques dans la région moyen-orientale et, à l'image d'Israël – l'État hébreu met en place son programme nucléaire car il ne peut se défendre que seul, incertain des différents jeux d'alliance et de coopération que naissent et se rompent –, l'Iran se met à couvert de toute pression américaine mais aussi russe et chinoise – ces pays souhaitant, de plus en plus, jouer un rôle dans la région. À cela s'ajoutent la recherche du prestige et du leadership dans la région et sur la scène internationale qui ont un impact majeur dans le calcul stratégique du gouvernement islamiste. L'Iran veut, par le nucléaire, récupérer une place prépondérante face à Israël au sein du Moyen-Orient, tout comme l'Irak l'avait envisagé dans les années 1980.

Pourtant, même si l'insécurité nationale se définit en ces termes, l'intérêt national, quant à lui, ne suit pas toujours les mêmes volontés et ne soutient pas, outre mesure, les discours provocateurs du Président Mahmoud Ahmadinejad. Bien entendu, l'opinion publique veut donner un sens à sa puissance, néanmoins, pas tant par une force militaire qu'une puissance économique. En effet, même si la question nucléaire civile est considérée par le peuple comme un droit de la République islamiste, le nucléaire militaire, en revanche, reste en débat au sein de la population iranienne. Il paraît ainsi important de savoir pour combien de temps

encore, le débat pourra se poursuivre en sachant que le gouvernement iranien mène des politiques de répression contre les dissidents du programme nucléaire militaire. Reste que les autorités iraniennes entretiennent en permanence une véritable insécurité sur leur peuple en utilisant la menace d'une intervention possible de l'occident contre leur volonté de posséder le nucléaire, qu'il soit civil ou militaire.

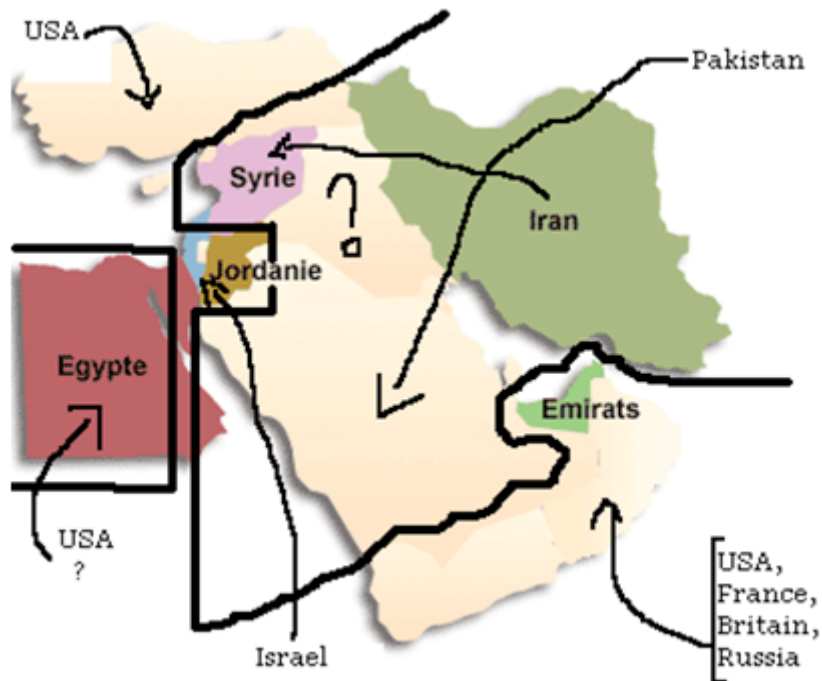
Il convient également de souligner et de prendre en compte que le discours populiste iranien et négationniste à l'égard d'Israël. Tout comme pour la question nucléaire, bon nombre d'Iraniens ne plébiscitent pas le discours de leur Président à l'encontre de l'État hébreu. Cependant, ce discours, considéré au départ comme populiste sans base raciste – suivant les traits du populisme, le discours peut être xénophobe mais non raciste car l'idéologie y est très faible, voire inexistante ; en plus de cela, l'Iran de l'Ayatollah Khomeiny et du Shah entretenait des rapports très étroits avec Israël à la fin des années 70 concernant la question nucléaire irakienne –, se radicalise fortement tant contre les opposants internes au régime que vers l'extérieur. Il reste une inconnue concernant le discours populiste iranien : est-ce l'empreinte d'un changement radical du régime iranien vers une nouvelle idéologie anti-juive ou anti-occidentale ?

II.2 Équilibre des forces et prolifération

Après avoir défini les termes de la menace iranienne, il est important d'envisager tous les risques qui seraient dérivés d'une inaction tant de la part des pays de la région que de la scène internationale face à la montée en puissance de l'« Iran nucléaire ». Tout d'abord, le risque majeur serait de voir passer l'Iran comme puissance prépondérante au Moyen-Orient ce qui donnerait lieu à trois scénarii envisageables dans une telle situation : l'intensification du jeu des alliances, la prolifération horizontale ou le parapluie nucléaire israélien, sans oublier la prolifération verticale qui sera analysée distinctement. Si l'on se penche tout d'abord sur la question du parapluie nucléaire israélien, c'est la solution la moins plausible pour le moment, sauf, peut-être, pour la Jordanie, qui pourrait accepter cela, en sachant qu'elle serait à la merci d'Israël dans le cas où elle viendrait à remettre en question la gestion de l'eau du Jourdain – à cause des politiques aquifères israéliennes, Amman ne reçoit de l'eau que trois jours par semaine. Le parapluie nucléaire israélien est donc peu envisageable de ce point de vue. Concernant la prolifération horizontale, elle est une réelle possibilité pour certains pays du Moyen-Orient comme l'Égypte, par exemple, qui ne pourrait se résoudre à un parapluie nucléaire israélien à cause de la paix froide et prendrait un risque de se placer sous la tutelle nucléaire américaine, pouvant être contradictoire avec certains de ses intérêts avec Israël. La solution envisageable serait, pour l'Égypte, la prolifération, rendant ainsi le jeu nucléaire dans la région de plus en plus complexe avec un troisième État nucléaire. Enfin, que reste-t-il du jeu d'alliances ? Celui-ci n'est pas des plus rassurants en vue d'un maintien de l'équilibre, mais pourrait être le moindre mal. Il est important de souligner que le cas iranien n'est pas le cas irakien de 1981 et l'Iran a un fort soutien de Damas tant de ses dirigeants que de la population, même si la question pourrait être posée de savoir dans quelle mesure cette alliance n'est pas spécifiquement stratégique au même titre que le pacte Molotov/Von Ribbentrop étant donné que les deux États souhaitent un retour à une grandeur ancienne perdue (la Grande Syrie, pour l'un ; le Califat, pour l'autre). De plus, qu'advierait-il si la Syrie régularisait sa situation avec Israël comme cela se murmure en coulisse avec un futur accord secret concernant le Golan en le transformant en parc naturel, une zone démilitarisée entre les deux pays ? L'Iran n'a guère d'autre allié puissant dans la région. Le Pakistan est bien un de ses partenaires privilégiés mais celui est également très proche de l'Arabie Saoudite qui s'inquiète de la montée en puissance de l'Iran. Dès lors, il y a fort à parier que, dans une perspective nucléaire, l'Iran perde son partenaire pakistanais en raison de ses accords de défense commune avec l'Arabie Saoudite qui passerait ainsi sous son parapluie nucléaire.

Enfin, au lieu d'avoir deux puissances nucléaires – l'Iran et Israël –, l'Égypte pourrait envisager une possible reprise de son programme et le parapluie nucléaire pakistanais s'étendrait à l'Arabie Saoudite, faisant rentrer, implicitement, au Moyen-Orient un nouvel acteur nucléaire. Finalement, les États-Unis ne pourraient imaginer laisser les Emirats sans protection, le parapluie américain serait ainsi redéployé dans la région donnant lieu à une nouvelle définition nucléaire du Moyen-Orient.

Tableau 3 – Jeu d'alliances au Moyen-Orient



Deux questions restent, cependant, en suspens : quid du contrôle du détroit d'Ormuz et quid de la prolifération verticale iranienne ? Concernant la prolifération verticale, les risques sont évoqués par Scott Sagan en s'appuyant sur la sociologie des organisations. Premièrement, il faut définir « qui » contrôle le programme nucléaire. Si ce sont des militaires ou des groupes islamistes le risque est multiplié car la logique du compromis ou réduire l'usage de la force ne rentre pas dans un calcul rationnel. Ensuite, l'erreur de calcul de la menace (risque dérivé à l'utilisation), sur une analyse théorique, doit être prise en compte. Enfin, les risques de coups d'État ou de renversement de régime ne sont pas à exclure, tout comme, un durcissement du régime en confisquant les différents pouvoirs aux mains d'un groupe restreint. Pour ce qui est du contrôle du détroit d'Ormuz, il est aujourd'hui sous tutelle d'Oman et de l'Iran qui le gèrent conjointement. Cependant, il est un enjeu stratégique majeur pour l'Iran et également pour la communauté internationale sachant que trente pourcents du trafic pétrolier international transitent par ce détroit. Un contrôle unique par l'Iran ou un blocus de celui-ci pourrait avoir des répercussions considérables sur les plus grands consommateurs de pétrole que sont les pays occidentaux, la Russie et la Chine.

II.3 Intervention unilatérale

Il convient de constater que le cas d' « Osirak » n'est pas similaire au cas iranien, et ce, pour diverses raisons. Tout d'abord, toutes les voies diplomatiques et coercitives n'ont pas encore été envisagées et l'intervention militaire, dans la stratégie israélienne, comme américaine, doit être utilisée en dernier recours. Ensuite, une intervention israélienne comme en 1981 serait difficilement envisageable car l'Iran a mis en place les mêmes politiques nucléaires que l'Union soviétique au temps de la guerre froide, c'est-à-dire, implanter ses sites nucléaires en

agglomération ou à proximité de grandes villes rendant ainsi toute intervention risquée en fonction des dommages collatéraux. Hormis la comparaison avec la centrale irakienne, l'intervention préventive trouve aussi d'autres limites comme le simple fait que la guerre préventive ne peut se justifier, la menace n'étant pas aujourd'hui considérée comme imminente. Ensuite, les États-Unis sont dans une position de faiblesse en Irak et toute incursion en Iran rendrait la situation américaine à Bagdad encore plus difficile qu'elle ne l'est déjà. Enfin, les risques d'une intervention seraient, non pas de déforcer le Président Mahmoud Ahmadinejad, mais, au contraire, de le renforcer, aidé par un ralliement plus massif de la population iranienne à la cause nucléaire de leur pays.

Tableau 4 – Implantations nucléaires iraniennes (Lacoste, 2006b, p. 287)



Après avoir évoqué les divers risques d'une intervention militaire terrestre ou de frappes « chirurgicales », certains plans d'attaque envisagent tout de même d'intervenir en Iran. Toutefois, pour contourner certaines conséquences, les frappes ne seraient pas dirigées contre tous les sites mais, uniquement, contre certaines cibles avec pour objectif non pas d'arrêter la prolifération nucléaire mais de la retarder. De tels plans sont étudiés notamment par les services secrets américains et israéliens car, tant que le discours du Président iranien sera teinté de négationnisme et de non-reconnaissance de l'État hébreu, Israël ne pourrait se résoudre à abandonner tout recours à la force, en considérant que, à court ou moyen terme, l'Iran sera capable de produire son propre uranium enrichi à Natanz.

Pour conclure, si l'on s'interroge sur la dissuasion nucléaire israélienne contre l'Iran, l'on peut considérer aujourd'hui que la dissuasion nucléaire, en tant que telle, n'a aucun effet face à un pays comme l'Iran qui refuse de reconnaître le droit d'existence à l'État hébreu. En

envisageant ainsi un bras de fer s'amorce entre l'Iran et Israël, la première confrontation indirecte pourrait être une guerre asymétrique entre le Hezbollah (financé, armé et soutenu par l'Iran) et Israël.

II.4 Insécurité internationale et l'Iran

Il faut attendre l'année 2003 pour que la communauté internationale prenne conscience des risques qu'elle encoure avec un nouvel État nucléaire comme l'Iran. Avant cette date, tant les Européens que les Russes maintenaient une attitude ambiguë. En effet, lorsque l'Iran rompt ses deux accords avec l'Europe (en octobre 2003 et novembre 2004) relatifs à la conversion de l'uranium sur le site d'Ispahan, l'Europe n'a pu exécuter les sanctions envisagées. Ce signe de faiblesse a donné une indication forte à l'Iran : continuer sa politique de confrontation et de prolifération nucléaire s'avère payante. Un autre élément important qui n'est pas à négliger dans la mise en place de la situation actuelle est la conséquence de l'intervention des États-Unis en Irak en mars 2003 qui voit le conflit se transformer très rapidement en insurrection avec divers groupes terroristes les empêchant d'intervenir en Iran de manière unilatérale. Ensuite, l'Iran, dès les premiers jours de conflit en Irak, agissait en sous-main pour éviter que la situation ne se stabilise et que les États-Unis ne redéfinissent la menace à l'encontre de son territoire – l'Iran étant considéré comme pays de l'axe du mal après les attentats de New York du 11 septembre 2001. Malgré les différents discours tenus contre Israël – « tumeur », « rayer de la carte » –, la communauté internationale ne se rend compte de la vraie menace iranienne que lorsque la centrale d'enrichissement d'Uranium de Natanz est remise en route en janvier 2006.

Toutefois, hormis l'inaction de la communauté internationale avant 2003, d'autres scénarii sont envisageables. Tout d'abord, la diplomatie coercitive pourrait recourir à des sanctions graduées sur les produits importés puisque l'essence raffinée importée en Iran est à quarante pourcents d'origine indienne. Une autre mesure coercitive pourrait être envisagée sur les investissements étrangers en Iran. Cependant, elles doivent être conjointes entre les différents pays de la communauté internationale car, pour le moment, le consensus relatif aux sanctions à l'encontre de l'Iran paraît difficile. En effet, la Russie ou de la Chine sont réticentes parce qu'elles souhaitent trouver leur place dans la région moyen-orientale. De plus, avec la crise pétrolière actuelle et supposée durable, chaque État occidental craint de recourir à un véritable embargo sur le pétrole iranien.

Si la diplomatie coercitive ne suffit pas, si elle ne produit pas ses effets et si l'embargo n'est pas envisageable, il reste la solution d'une intervention, comme elle a pu être envisagée précédemment ou une infiltration, autrement dit, effectuer un travail de l'intérieur pour isoler le Président Mahmoud Ahmadinejad en soutenant ses opposants directs. Néanmoins, le risque de cette opération est de voir les politiques de répression du régime se durcir davantage à l'encontre de ses détracteurs. De plus, la crise économique mondiale et américaine, en particulier, déplace les priorités vers des politiques internes tandis que les crises bancaires américaines redéfinissent les priorités et les campagnes des candidats à la Maison-Blanche, de plus en plus, éloignées des considérations extérieures pour se concentrer sur le pouvoir d'achat et les finances de leurs concitoyens et de la santé économique de leur État. Enfin, en fonction de la tendance politique du Président (démocrate ou républicain) que les États-Unis se choisiront, les préoccupations de politiques étrangères en seront changées – programme plus économique et social pour les démocrates contre un accent plus marqué sur les politiques étrangères pour les républicains.

Tableau 5 – Scenarii et conséquences d'une intervention internationale en Iran

Moyens	Conséquences
1. Ne rien faire	+ + Empêcher l'escalade - - Equilibre stratégique - - Perte de crédibilité pour scène internationale et prestige pour l'Iran qui défie les grandes puissances
2. Pressions diplomatiques	+ + Négociation - - Arsenal disponible, perte de temps - - Perte de crédibilité pour scène internationale et prestige pour l'Iran qui défie les grandes puissances
3. Approche secrète des opposants aux pouvoirs	+ + Isoler M. Ahmadinejad - - Répression des opposants
4. Invasion	+ + Eliminer les centrales nucléaires + + Eliminer M. Ahmadinejad - - Réaction des alliés de l'Iran (Syrie ?) - - Soulèvement de la population, foyer terroriste - - Renforcer la révolution islamiste
5. Attaque aérienne « chirurgicale »	+ + Réponse efficace, ferme et limitée - - Faisabilité ? - - Réaction de la population iranienne imprévisible
6. Blocus/embargo	+ + Réponse intermédiaire - - Pas une solution sur le long terme ; renforcer haine du peuple ; foyer terroriste

Finalement, chaque solution soulève un nouveau problème et chaque problème laisse des conséquences qui ne peuvent encore être envisagées. Pourtant, l'insécurité, due au programme nucléaire iranien, s'étend au niveau international. La solution du moindre mal pourrait être celle envisagée dans le premier cas de figure qui résulte des nouvelles menaces qui serait l'inaction des acteurs internationaux car tout compromis avec l'Iran est aujourd'hui impossible au regard du droit international. L'inaction internationale produirait alors un risque d'une course à l'armement au Moyen-Orient, un nouvel équilibre régional et une ultime menace qui serait par la suite récupérée par la communauté internationale selon un processus d' « *arms control* ». Le cas nord-coréen pourrait dès lors servir de modèle, en d'autres termes, lorsque l'Iran maîtrisera sa technologie nucléaire, il sera prêt à négocier. D'autant plus que la communauté internationale soupçonne un échange de technologies nucléaires entre la Corée du Nord et l'Iran.

Conclusion

La dissuasion nucléaire peut apparaître soit comme une menace, soit comme une sécurité et ce, en fonction des acteurs et des situations. En fonction des acteurs, tout d'abord, la menace est considérée comme telle lorsque les pays du Moyen-Orient (exception faite d'Israël) intègrent leurs rapports dans une relation conflictuelle sur le long terme. Il y a donc un risque que chacun souhaite contrer – et de ce fait, atténuer – la dissuasion de l'autre sur lui-même. Le pays se sentant menacé peut ainsi recourir à diverses solutions, soit en intégrant le « dilemme de la sécurité » – produisant course à l'armement, prolifération nucléaire afin de réduire l'écart entre ses propres forces et celles de l'ennemi –, soit en décidant de rejoindre

une alliance existant pour équilibrer la puissance prépondérante, en se plaçant, le cas échéant, sous le parapluie nucléaire d'une grande puissance mondiale. Cependant, la dissuasion nucléaire peut être contrée d'une autre manière : en ne proliférant pas, en se mettant à l'abri derrière le droit international et en profitant du soutien de la communauté internationale. La dissuasion nucléaire peut, enfin, produire une volonté de sécurité d'un tiers État en signant, dans le meilleur des cas, un accord de paix avec le pays qui use de la dissuasion nucléaire. Même si l'on ne peut attribuer objectivement la signature du traité de paix, liant l'Égypte et Israël, à la dissuasion nucléaire générale – par définition, on ne peut en évaluer les effets puisque aucun État ne reconnaîtra avoir signé un accord de paix sous l'effet de la dissuasion nucléaire –, son rôle ne peut être nié, notamment, au vu du « sondage limité » égyptien sur Israël en 1973.

À présent, pour l'État qui dissuade, l'usage de la dissuasion nucléaire est essentiel pour sa propre sécurité – la domination par la dissuasion et la contrainte sont exclues dans le cas israélien, l'objectif étant la survie de l'État et non la conquête de territoire. David Ben Gurion parlait de « sanctuarisation du territoire » pour prévenir tout agresseur que les pertes, suite à une attaque contre Israël, seraient plus importantes que tout gain. Cependant, alors que David Ben Gurion envisage de nouvelles politiques de protection de son territoire par un programme nucléaire secret, il fait part de sa volonté de réorganiser la sécurité au Moyen-Orient, notamment, lors des accords de Sèvres. Lorsque les pays du Moyen-Orient en prennent connaissance, ils ont conscience des risques que produiraient les politiques sécuritaires israéliennes. Néanmoins, la question sur la sécurité de l'État s'estompe sous Lévi Eshkol au moment où Israël prend davantage de poids au Moyen-Orient avec un soutien américain et sort ainsi de la logique de « sanctuarisation du territoire ».

Certes, la dissuasion nucléaire, notamment au travers de l'exemple de l'intervention sur Osirak, peut être perçue comme une contrainte par les États de la région, créant un nouveau sentiment d'insécurité au Moyen-Orient. La dissuasion produit donc des conséquences qu'elle ne souhaitait pas au départ de son utilisation. C'est ce que l'on considère comme l'« effet pervers » de la dissuasion nucléaire : la dissuasion israélienne crée une menace pour les autres États de la région qui, à leur tour, veulent contrer la menace, selon une logique d'« action/réaction ». C'est en quelque sorte, la réputation et le prestige du pays – l'Égypte par un « sondage limité », l'Irak par sa centrale nucléaire d'Osirak et l'Iran, actuellement – qui sont en jeu.

La dissuasion nucléaire est ainsi tant une réussite qu'un échec pour Israël et cela, sans qu'il en soit responsable directement : tout dépend du ressenti populaire de l'État qui se sent menacé. Que ce soit l'Irak, l'Égypte ou l'Iran, ces pays ont été poussés et soutenus par leur population afin d'envisager soit une intervention contre Israël, soit une prolifération nucléaire. La réussite et l'échec de la dissuasion nucléaire doivent donc être analysés en lien avec la légitimité de l'action, en ce sens que l'action s'avère légitime même si, parfois, elle est « irrationnelle » – l'action étant moins coûteuse que l'inaction. Cela étant, Israël a tout fait pour que la dissuasion nucléaire soit une réussite en mettant en place une politique d'ambiguïté afin d'éviter que la menace ne soit perceptible – même s'il y eut, tout de même, une « prise de température » en laissant filtrer certaines informations relatives à son arsenal nucléaire au début des années 60.

Certes, le « bluff » concernant la dissuasion nucléaire israélienne reste une possibilité. Cependant, dans ce cas, la menace se retournerait contre Israël, incapable de prendre l'avantage sur son ascendant suivant la logique de la spirale « action/réaction ». Ensuite, il se retrouverait en réelle position d'infériorité face aux nouveaux États nucléaires de la région. Enfin, Israël a mis en place sa dissuasion nucléaire en espérant qu'elle puisse agir le plus longtemps possible en sachant toutefois que ses effets ne porteraient que sur le court ou

moyen terme. L'État hébreu veut donc retirer de son programme nucléaire le maximum de contrepartie avant que la position de seule puissance nucléaire régionale ne soit plus tenable. La dissuasion nucléaire peut également être facteur de prolifération nucléaire si elle est considérée comme une menace. Quatre éléments de réponse à la prolifération nucléaire peuvent être mis en exergue. Tout d'abord, l'intérêt national joue un rôle important dans le choix de la prolifération nucléaire. La puissance de l'État, tant sur la scène nationale qu'internationale, est un facteur essentiel : donner un sens à sa puissance et définir sa finalité sont donc un dérivé à la puissance de l'État. La réputation et le prestige pour un État, au Moyen-Orient, ont toujours été un facteur à prendre en considération car se mélangent et se disputent le leadership régionale des États arabes, juif et perse : l'enjeu est également culturel. Israël veut être reconnu par les autres États du Moyen-Orient et veut prendre part activement aux politiques régionales mais pour ce faire, il a dû apporter la preuve de sa puissance afin d'assurer sa survie. Même si chaque période s'apparente à un conflit latent entre Israël et un autre pays (l'Égypte en 1973, l'Irak en 1981 et en 1991 et l'Iran aujourd'hui), le fait qu'Israël ait « introduit » l'arme nucléaire au Moyen-Orient a suscité des menaces subjectives comme en Égypte, en Irak, en Iran (et en Syrie). On peut ainsi considérer que les autres pays régionaux (Arabie Saoudite, Jordanie, Yémen, Oman, Liban et Turquie) n'ont pas perçu la dissuasion nucléaire comme une réelle menace pour leur stabilité nationale et pour leur survie. Un dernier élément qui doit être pris en compte dans la compréhension de la prolifération nucléaire est l'équilibre de la force nucléaire israélienne qui, au vu de la structure multipolaire du Moyen-Orient, ne pouvait être acceptée par les autres pays. S'ajoute à cela, le fait qu'Israël, puissance ascendante secondaire insatisfaite du statu quo, prend dans le jeu des puissances régionales une place prépondérante inacceptable pour les États arabes qui revendiquent le leadership régional. Cette multipolarité régionale révèle ainsi une région sous tension et l'accession d'Israël comme seule puissance nucléaire au Moyen-Orient ravive le sentiment de « *self-help* » de l'Égypte d'abord, l'Irak ensuite, l'Iran et la Syrie enfin.

Le choix de la prolifération nucléaire en réponse à la dissuasion nucléaire n'est cependant pas inévitable puisque sept États sont restés en dehors de la course à l'armement et cela pour diverses raisons : premièrement, les parapluies nucléaires soviétique et américain ont été déployés au dessus de la Turquie, des Émirats Arabes Unis et de l'Égypte. Ensuite, après avoir eu le soutien américain, l'Arabie Saoudite, dès les années 80, se positionne sous le couvert d'une alliance défensive avec le Pakistan, additionnée d'un accord secret sur une « coopération nucléaire » révélée en octobre 2003 par le Prince héritier Abdallah en visite à Islamabad. Finalement, l'intervention de la communauté internationale joue aussi un rôle important dans l'enrayement de l'engrenage nucléaire au Moyen-Orient, soit par les politiques de contrôle des armements, soit par les pressions de l'AIEA en vue de lutter contre la prolifération nucléaire horizontale.

Bibliographie

- Allan, P., *cours de Relations Internationales I*, Université de Genève, Genève.
- Aron, R. (2004), *Paix et guerre entre les nations*, Calmann-Lévy, Pérennes, 2^e éd., Paris.
- Aronso, S. (1992), *The politics and strategy of nuclear weapons in the Middle East: opacity, theory and reality*, State University of New York Pr., New York.
- Barrea, J. (2002), *Théories des relations internationales*, Erasme, Louvain-La-Neuve.
- Battistella, D. (2006a), *Retour de l'État de guerre*, Armand Colin, Divers Colin, Paris.
- Battistella, D. (2006b), *Théories des relations internationales*, Sciences Po Les Presses, Références, Paris.
- Boniface, P. (1998), *Repenser la dissuasion nucléaire*, L'aube, Collection Monde en cours, La Tour d'Aigues.
- Boutros-Ghali, B., Peres, S., (2006), *60 ans de conflit israélo-arabe, témoignages pour l'Histoire*, Editions complexe, Questions à l'Histoire, Bruxelles.
- Brown, M. (1998), *Theories of war and peace: an international security reader*, MIT Press, Cambridge.
- Cohen, A. (1999), *Israel and the Bomb*, Columbia University Press, 2e éd., New York.
- Coutau-Begarie, H. (2005), *Traité de Stratégie*, Economica, Bibliothèque Stratégique, 5^e éd., Paris.
- David, Ch.-Ph. (2006), *La guerre et la paix, approches contemporaines de la sécurité et de la Stratégie*, Sciences Po Les Presses, Les manuels, 2^e éd., Paris.
- De Brouwer, J.-L. (2006), *Cours de Théories des relations internationales*, FUCaM, Mons
- Defay, A. (2006), *Géopolitique du Proche Orient*, PUF, Que sais-je ?, 3^e éd., Paris.
- Delpech, Th. (2006), *L'Iran, la bombe et la démission des nations*, Autrement, CERI/autrement, Paris.
- Delpech, Th. (2007), *Le grand perturbateur, réflexions sur la question iranienne*, GRASSET, Paris.
- Durand, D. (1994), *La systémique*, PUF, Que sais-je ?, 8^e éd., Paris.
- Duroselle, J.-B., Kaspi, A. (2004), *Histoire des relations internationales de 1945 à nos jours*, Tome 2, Armand Colin, Classic, 14^e éd., Paris.
- Encel, F. (1999), *Le Moyen-Orient entre guerre et paix. Une géopolitique du Golan*, Flammarion, Champs Flammarion Sciences, Paris.
- Encel, F. (2004), *Géopolitique d'Israël*, Seuil, Paris.
- Finnis, J. & Boyle, J. (1987), *Nuclear deterrence, morality and realism*, Clarendon Pr., Oxford University Press, Oxford.
- Géré, F. (2006), *L'Iran et le nucléaire, les tourments perses*, Lignes de repères, Paris.
- Guggenbühl, A. (2007), *Cours de théories de la négociation*, FUCaM, Mons.
- Kolkowicz, R. (1987), *Dilemmas of Nuclear Strategy*, Routledge, London.
- Kugler, J. & Zagare, F. C. (1987), *Exploring the stability of deterrence*, Lynne Rienner, Boulder, Colorado.
- Lacoste, Y. (2006a), *Géopolitique de la Méditerranée*, Armand Colin, Perspectives géopolitiques, Paris.
- Lacoste, Y. (2006b), *Géopolitique, la longue histoire d'aujourd'hui*, Larousse, Hors Collection, Paris.
- Laurens, H. (2005), *Paix et guerre au Moyen-Orient*, Armand Colin, Référence Histoire, 2^e éd., Paris.
- Laidi, Z. (1993), *L'ordre mondial relâché, sens et puissance après la guerre froide*, Presse de la Fondation Nationale des Sciences Politiques, Références, Paris.
- Laïdi, Z. (1994), *Un monde privé de sens*, Hachette Littératures, Pluriel Actuel, Paris.

Le Hardy de Beaulieu, (2007), *Cours d'analyse des organisations internationales*, FUCaM, Mons.

Lebow, R. N. & Stein, J. G. (1990), *La dissuasion : analyse des paramètres de réussite*, Les cahiers de l'institut, Institut canadien pour la paix et la sécurité internationales, Ottawa.

Lieberman, E. (1995), *Deterrence theory: Success or failure in Arab-Israeli Wars?*, Institute for national strategic studies Washington DC, Washington DC.

Maghreb-Machrek (été 2004), *L'Irak, un an après*, N°180, CHOISEUL, Paris.

Menachem Begin Heritage Center (2003), *Israel's strike against the Iraqi nuclear reactor, 7 June 1981*, Jerusalem.

Morgan, P. (1983), *Deterrence: a conceptual analysis*, Sage, London.

Morgenthau, H. (1958), *Dilemmas of politics*, University of Chicago press, Chicago.

Pac, H. (1995), *Les politiques nucléaires*, PUF, Que sais-je, Paris.

Razoux, P. (2006), *Tsahal, Nouvelle histoire de l'armée israélienne*, Librairie Académique PERRIN, Paris.

Sagan, S. D. (2003), *The spread of Nuclear Weapons, a debate renewed*, W. W. Norton & Company Ltd, New York.

Smouts, M.-C. (2003), *Dictionnaire des relations internationales*, Dalloz, Dictionnaires D, Paris.

Steinberg, G. M. (2001), *Un nouveau départ : les perspectives de sécurité régionale et de maîtrise des armements au Moyen-Orient pour la prochaine décennie*, forum du désarmement, Genève.

Tréan, C. (2006), *Le paradoxe iranien*, Robert Laffont, Ailleurs et demain, Paris.

Vennesson, P. (1996), « La prolifération nucléaire en débat : assurances et périls », *Revue française de science politique*, volume 46, numéro 6, p. 1000-1005.

Vercauteren, P. (2006), *Cours d'histoire des relations internationales*, FUCaM, Mons.

Verna, G. (1991), « Légalité-Légitimité : Les pièges du Tiers-Monde », in *Management interculturel : modes et modèles*, sous la direction de Dominique Xardel & Franck Gauthey, Economica, p. 109-136, Paris.

Table des matières

QUELS SONT LES ENJEUX ET LES CONSEQUENCES DE LA DISSUASION NUCLEAIRE ISRAELIENNE : PROLIFERATION, NON-PROLIFERATION, SECURITE OU INSECURITE ?	1
INTRODUCTION	1
LES ORIGINES DE LA DISSUASION NUCLEAIRE ISRAELIENNE : LA SUITE DES GUERRES	2
I DU SECRET AU DEMENTI (1956-1964)	4
II LA CONSTRUCTION DE L'AMBIGUÏTE (1964-1968)	5
II.1 Passage du démenti à l'ambiguïté	5
II.2 Entre réconciliation et ambiguïté	5
II.3 De l'ambiguïté à l'opacité	6
III LA CONSTRUCTION DE L'OPACITE	7
LA DISSUASION NUCLEAIRE : UNE NECESSITE POUR L'ETAT HEBREU	8
I PERCEPTION DE LA MENACE PAR LES ACTEURS POLITIQUES ISRAELIENS : LES MENACES SUBJECTIVES	8
I.1 Le « Judéocide » et la « levantisation »	8
I.2 Le nationalisme arabe	9
I.3 Insécurité nationale	9
II PERCEPTION DE LA MENACE PAR LES ACTEURS MILITAIRES ISRAELIENS : LES MENACES OBJECTIVES	11
L'EQUILIBRE DES FORCES : UN ENJEU MILITAIRE MAJEUR	13
I LE DILEMME DE LA SECURITE	14
II L'EQUILIBRE DES FORCES	14
III LA STRATEGIE DE DISSUASION « DU FAIBLE AU FORT »	15
IV LE CHOIX ISRAELIEN DE DEVELOPPER SON PROGRAMME NUCLEAIRE	17
LA REMISE EN QUESTION DE L'EQUILIBRE DES FORCES : POUR ISRAËL, UNE OBLIGATION D'INTERVENIR ?	18
I L'IRAK	19
I.1 Légitime défense et guerre préventive	19
I.2 Osirak	20
II L'IRAN	21
II.1 Insécurité nationale et intérêt national	21
II.3 Intervention unilatérale	23
II.4 Insécurité internationale et l'Iran	25
CONCLUSION	26
BIBLIOGRAPHIE	29